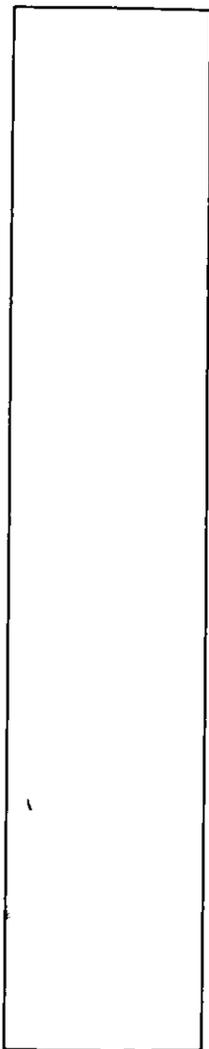


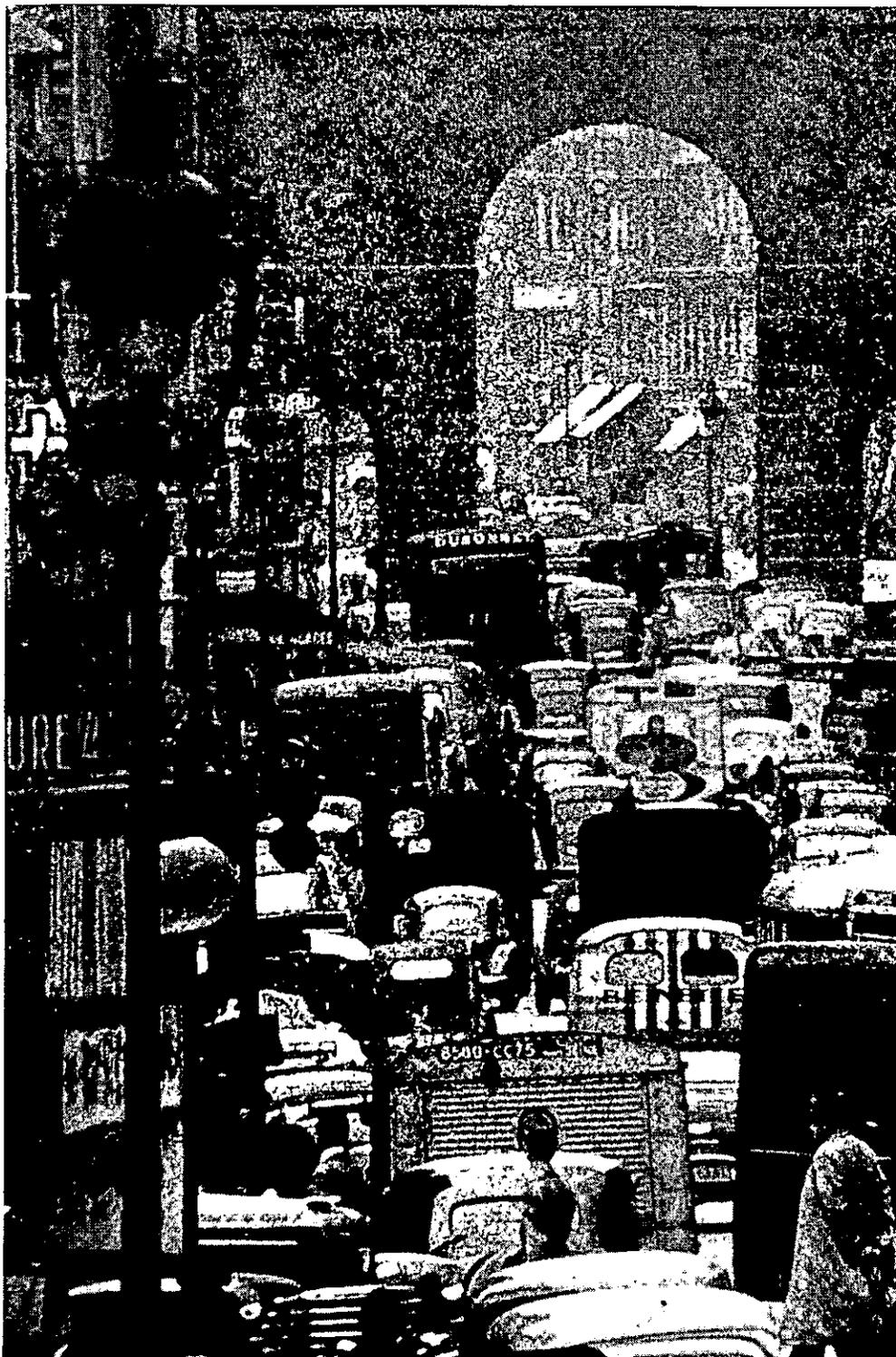
# FRANCE

Avril-Mai 1961 - N° 32 - 1,50 NF

# FORUM



*Aménager Paris  
Développer  
la province*



## SUGGESTIONS

Je viens de vous adresser la somme de 20 NF au titre de réabonnement de soutien à *France-Forum*.

Je le fais avec plaisir car je constate que vos efforts ont donné d'excellents résultats. *France-Forum* est une revue intéressante, objective, bien présentée, large d'esprit et d'idées sans verser dans la démagogie, et d'une haute tenue intellectuelle et morale.

Dans le cadre de ces « tables rondes » qui sont votre vocation, comme l'indique votre titre, aurez-vous un jour prochain la possibilité d'ouvrir un échange de vues sur le problème suivant :

« Les dirigeants de l'Economie française s'inquiètent :

a) De la courbe ascendante des prix. Les prix français, en deux ans, ont augmenté plus que les prix de nos principaux partenaires du marché commun. Le bénéfice de la dernière dévaluation a, de ce fait, été absorbé en totalité ou en partie suivant les estimations.

b) Les salaires distribués ont, en un an, augmenté de 8 à 9 %, certains disent 10 %, débordant la hausse de 4 % prévue comme pouvant être incluse dans l'augmentation de la productivité, donc non inflationniste.

c) Cela étant, quelle politique s'impose : l'austérité, c'est-à-dire pression pour limiter à 4 % la hausse des revenus salariaux ? ou, pour favoriser l'expansion par la consommation intérieure, augmenter le pouvoir d'achat à travers l'augmentation des ressources, salaires compris ?

d) *En ce qui concerne ce pouvoir d'achat, individuel ou familial, où est la vérité ?* Dans les déclarations officielles qui disent que par rapport à fin 1957, ce pouvoir d'achat, à fin 1960, est supérieur pour les célibataires, rejoint pour les familles — ou dans les affirmations des syndicats qui prétendent le contraire dans un cas comme dans l'autre. »

Ne pensez-vous pas qu'un débat autour de ces controverses très actuelles (et que l'on retrouve dans les pays du Marché commun et notamment en Allemagne de l'Ouest) intéresserait vos lecteurs, surtout s'il est ouvert à des personnalités particulièrement compétentes en la matière et de tendances diverses.

E. BLACHETTE,

Conseiller municipal de Marseille.

## REFLECHIR SUR LES FORMES D'UNE DEMOCRATIE MODERNE \*

D'une façon générale j'apprécie dans cette revue de haute tenue deux qualités maîtresses :

1° L'ouverture à toutes les familles spirituelles et politiques dans un esprit de compréhension totale. L'art de dialoguer avec « l'autre » ;

2° L'absence de concession à l'esprit de simplification et de facilité qui guette toute la presse à un moment ou à un autre.

J'ai particulièrement apprécié le *Forum* sur la technocratie, les critiques littéraire et artistique, et bien sûr les articles de Borne. Je souhaite que *France-Forum* puisse consacrer davantage d'ar-

ticles aux nouvelles formes que devrait revêtir une démocratie moderne. Cela donnerait sans doute l'impulsion nécessaire à des groupes de réflexion qui doivent se constituer au sein du Mouvement et ailleurs pour explorer ce problème en se gardant bien toutefois de se polariser sur les problèmes constitutionnels et de négliger l'environnement socio-politique : partis, syndicats, puissances économiques, etc.

J'estime également que certains problèmes qui intéressent particulièrement les jeunes sont assez peu abordés : éducation, logement, orientation professionnelle. Or la France est une démocratie vieille, mais aussi une nation rajeunie !

Henri LEFEVRE

(Seine)

*Notre collaborateur et ami François Garcia n'a pas oublié France-Forum malgré les milliers de kilomètres qui le séparent de nous. Nous en voulons pour témoignage le passage suivant d'une lettre à notre rédacteur en Chef :*

Les numéros 29 et 30 de *France-Forum* m'ont causé un plaisir particulier et bien entendu les éditoriaux, dont le premier annonçait fatalement le second. Ainsi la « doctrine » de *France-Forum* est clairement fixée et j'y applaudis. J'ai beaucoup apprécié les deux forums. Dans le numéro de février, je relève un article solide et bien documenté de Fejto : *La Yougoslavie hérétique*. Les bonnes feuilles du livre de Joseph Rovon donnent envie de lire *Une idée neuve : la démocratie* ; le thème de l'Etat éducatif me semble riche de prolongements.

François GARCIA (Lomé).

Pour faire connaître

FRANCE-FORUM

Demandez

des numéros spécimens  
qui vous seront adressés

GRATUITEMENT

## FRANCE-FORUM

### Comité d'Études et de Confrontation

Jean AUBRY, Alain BARRERE, Théo BRAUN, Maurice BYE, Jean CONILH, P.-B. COUSTE, Michel DEBATISSE, Eugène DESCAMPS, Léon DU-BOIS, Jacques FAUVET, François FONTAINE, Pierre FOUGEYROLLAS, Henri FRENAY, Georges HOURDIN, Georges LE ERUN-KERIS, Jacques MALLET, André PHILIP, René REMOND, Pierre-Henri SIMON, Pierre-Henri TEITGEN, Etienne BORNE, Jean LECANUET.

Rédacteur en chef : Henri BOURBON.

## PHOTOS

Forum : L. Prat

Etude : Agence Dalmas  
Associated press

Questions d'aujourd'hui :  
Associated photo

Enquête : Magnum photos

Couverture : F. Horvat





## Les deux lauréats du meilleur commentaire

Pour la première fois dans l'histoire une goutelette d'astre fabriqué dans des forges humaines et habité par un homme a traversé l'espace cosmique ajoutant une possibilité de plus aux pouvoirs de notre espèce. L'engin étant russe et l'homme communiste, l'exploit ne pouvait manquer d'être exploité par la propagande et il est difficile de bien voir la vérité d'une prouesse que camouflent d'épaisses fumées idéologiques et politiques. Il semble pourtant que deux écrivains de qualité s'y soient essayés et qu'ils n'y aient pas échoué, l'un est M. Robert Escarpit, l'autre est le général de Gaulle.

M. Escarpit est deux fois célèbre, d'abord comme le chevalier d'une intransigeante laïcité, acharné à pourfendre l'obscurantisme clérical, et aussi comme l'humoriste du « Monde » qui égale d'italiques parfois légères la substantielle première page de notre grand confrère. Et l'Esprit soufflant où il veut, l'exploit de Youri Alexiéévitch Gagarine a inspiré à M. Escarpit le plus philosophique, le plus humaniste et le moins progressiste des commentaires. Si pour M. Khrouchtchev, le premier cosmonaute est le Christophe Colomb du cosmos, M. Escarpit qui a l'imagination moins historique et plus littéraire, voit dans le navigateur de l'espace un autre Ulysse qui a eu le bonheur de retrouver Ithaque, après il est vrai un plus prompt voyage. Car, écrit avec profondeur M. Escarpit, la vraie gloire, toute odysseenne, du cosmonaute c'est « d'être revenu ». On ne saurait mieux rabattre le caquet des propagandés. Gagarine en effet a paru quitter la terre, mais la terre ne l'a point lâché ; l'homme était gouverné d'en bas matériellement et idéologiquement, et comme il en a témoigné après l'exploit, le navigateur transportait avec lui les vieux dieux de la terre puisqu'il ne cessait de penser avec discipline à la patrie, au parti, au gouvernement qui lui donnaient courage en même temps que sécurité. Ce qui n'est pas plonger dans l'inconnu pour trouver du nouveau. L'Ulysse à l'étoile rouge promenait dans les mers célestes son Ithaque natale qu'il allait promptement retrouver puisqu'il ne l'avait jamais perdue. Aventure circulaire qui nie l'aventure. Ou comme le dit M. Escarpit en une formule parfaite, l'exploit de Gagarine est le contraire d'une évasion. Que ce billet, qui joint la spiritualité à l'esprit, ait contenu le proche couplet sur le supplément d'âme qu'une action d'éclat seulement matérielle ne saurait procurer à l'humanité en détresse, et le morceau, alors bien-pensant de bout en bout, serait digne de Radio-Vatican ou de l'« Osservatore Romano ». D'où il est prouvé que la science moderne illustre et confirme Homère, que dans sa finitude, le cosmos est rond comme la terre, que comme le signifie l'Odyssée, la fin rejoint toujours le commencement, que les extrêmes se touchent, et qu'il y a un point de sagesse où coïncident, indiscernables, le laïcisme et le cléricalisme.

Si M. Escarpit a réussi le décrassage idéologique de l'exploit de Gagarine, le général de Gaulle semble en avoir effectué avec une presque égale maîtrise le décrassage politique : le Président de la République n'a-t-il pas en effet félicité M. Khrouchtchev d'un exploit qui, a-t-il dit, fait honneur à « l'Europe et à l'humanité » ? A un prince du verbe, deux mots suffirent pour dire ce qu'il faut dire, et un peu plus encore. Gagarine d'un coup se trouve dénationalisé, promu européen et citoyen du

monde, en même temps qu'un philosophe de la politique rappelle à l'autocrate d'un trop étroit Empire que l'Europe est le destin de la Russie et l'humanité la vérité de l'Europe. Il serait tentant de déclarer hors concours et ex æquo MM. Robert Escarpit et Charles de Gaulle. Ce qui ne se peut selon une exacte justice : quand on va au fond, le billet du « Monde » l'emporte en tranquille et limpide sagesse sur le télégramme élyséen ; car revendiquer l'exploit pour l'Europe, c'est souligner que l'Amérique est battue dans la course à l'espace, échanger un regard complice avec M. Khrouchtchev, et céder sans excès d'innocence à la mentalité de propagande. Dans ce concours du meilleur commentaire, le général de Gaulle a manqué lui aussi, de peu il est vrai, la première place.

## La fin d'une liaison

M. François Mauriac quitte l'« Express ». Tel est le grand événement qui afflige notre demi-monde politique et littéraire. Le faux ménage donnait depuis longtemps des signes d'usure. Entre M. François Mauriac et M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, la présence indiscrete, obsédante, envoûtante d'un troisième homme troublait une intimité au demeurant assez artificielle, même dans les beaux commencements du Bloc-Notes. Car plus M. François Mauriac déployait tout ce qu'il y a en lui de génie chaleureux à approuver et à célébrer le général de Gaulle, plus M. Jean-Jacques Servan-Schreiber employait son aigre talent à le dénigrer, à le rabaisser, à le traiter et à le faire traiter de faux grand homme. Et réciproquement. Car dans ces sortes de passions entrecroisées, et à l'inverse de ce qui se passe dans les incendies de forêts landaises, le contre-feu ne laisse pas de nourrir et d'entretenir le feu.

Après la conférence de presse du 11 avril, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber décida de ne pas supporter le bas langage utilitaire et affairiste que s'était permis de parler devant lui le général de Gaulle, les digues furent rompues derrière lesquelles bouillonnait l'indignation d'un grand cœur, et d'un coup l'éditorial de l'« Express » passa du procès d'intention à l'invective, du soupçon à l'injure, de la hargne diffuse à l'outrage déclaré. Le général s'y trouva traité de marchand de tapis, de comptable d'épicerie et pour finir de déshonneur national. Puisque le général de Gaulle est pour M. François Mauriac la gloire insurpassable de la France, il fallait bien qu'il en soit la honte sans recours pour M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. M. François Mauriac n'a pu tolérer cette extrémité de sacrilège qui n'était pourtant qu'un banal phénomène de défolement.

Déjà les impiétés, à vrai dire fort basses, de Siné, les excès libertaires et libertins des pages dites de littérature et d'art avaient fortement exercé sa patience. Cette fois la mesure était comble et la séparation est consommée.

François Mauriac est-il rendu à la solitude ? On le regrettera. Son combat proprement politique a souvent été injuste. Le génie de l'écriture et l'impatience du cœur ne suppléent pas toujours à l'intelligence des choses et à l'analyse des situations. Mais ce propos de jeter le ferment chrétien au cœur des ingrates réalités politiques, pour au moins juger et exiger, n'était pas sans grandeur. La rupture d'une liaison ne doit pas être la fin d'un témoignage nécessaire.

# Bronchant et chopant

par Jacques BLOT

« **M**ES conceptions et mon jugement ne marchent qu'à tâtons, chancelant, bronchant et chopant », disait Montaigne. La jeunesse d'aujourd'hui, indécise, inquiète, déçue, semble témoigner de la même inquiétude; son comportement politique relevant à la fois du refus et de la critique pose un problème qui se rattache à cette crise de la Démocratie dont on parle tant.

Cherchant à s'intégrer dans un monde mouvant où des idéologies totales appellent un total engagement sans donner à l'homme une totale réponse, un monde où la science et la technique semblent l'emporter sur les valeurs et les idées, le jeune prend conscience de la fragilité des structures dans lesquelles il vit, des tensions multiples qui habitent la planète; le vertige est tout près qui le conduit ou bien à l'évasion facile et déséquilibrante ou à remettre en cause l'héritage reçu des générations précédentes.

La jeunesse, en même temps qu'elle poursuit sa quête d'une nouvelle affirmation de la personne, d'une nouvelle définition de la communauté, recherche obscurément les formes d'une vie politique adaptées aux exigences d'une nouvelle civilisation. Si l'on essaie de schématiser ces tendances confuses, on peut définir un nouveau style de vie politique, base de départ pour une réflexion sur un renouveau de la Démocratie.

**Un style de réalisme** : telle est la première exigence. L'ère de la compétence politique doit succéder à celle de la mythologie politique.

Poser les problèmes importants d'une manière claire, objective, complète; en faire une étude approfondie avec le concours de spécialistes des sciences sociales, démographes, psychologues, sociologues, économistes pour en découvrir les véritables dimensions; associer à l'élaboration des solutions les groupes organisés par lesquels tend à s'opérer la représentation naturelle du peuple, enfin choisir, c'est-à-dire faire acte politique, ce choix supposant un plan d'ensemble et des moyens d'action appropriés. Les principes doctrinaux prennent alors leur véritable sens, ils guident un choix; mais c'est une situation donnée qui doit servir de départ à l'analyse politique.

**Un style de dialogue** : ce besoin apparaît comme l'antidote à un embrigadement partisan qui déforme la vérité pour la rendre efficace, comme la conséquence d'une volonté critique qui prétend retirer des courants politiques actuels le meilleur en écartant le pire. Aux luttes d'antan, stériles et dangereuses, que se substitue le dialogue, condition de tout regroupement valable et d'une véritable stabilité.

Cet esprit d'ouverture est tout aussi nécessaire sur le plan international. La construction d'une Europe politique, l'aide aux pays en voie de développement sont des choix qui seront assumés par les jeunes générations parce qu'ils correspondent à une certaine vocation universaliste, à une volonté de coopération. La jeunesse n'est pas nationaliste; pour elle l'ère du monde fini est celle de la solidarité.

**Un style de mouvement** : les progrès de la technique, l'accélération du rythme de la vie, l'évolution rapide des structures sociales donnent l'impression à l'homme que l'histoire du monde échappe à son contrôle. Un style de mouvement repose sur le principe d'une adaptation toujours renouvelée à une situation elle-même changeante. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les grandes options : croissance économique, équilibre de cette croissance par un aménagement du territoire; progrès social et diffusion de la culture; décolonisation et construction de communautés supranationales librement acceptées; désarmement généralisé et coopération internationale.

Un style de mouvement, cela veut dire une prise en charge toujours plus grande par l'homme de sa destinée terrestre. D'où la nécessité d'une éducation générale et adaptée; d'où la nécessité d'une diffusion des responsabilités; d'où la nécessité d'un vaste mouvement populaire créé sur la base d'une conception personnaliste de l'homme, d'une conception humaniste de la société, capable parce qu'il incarnerait un style de mouvement, d'adopter un style de réalisme et un style de dialogue.

Les jeunes ont à chaque génération toujours autant d'enthousiasme; la première cause de la crise de la Démocratie réside dans l'absence de structures d'accueil répondant à des besoins nouveaux et dans l'inadaptation des moyens d'action et de formation politiques.

La Démocratie apparut à ses origines comme un régime de liberté; puis elle s'enrichit de l'idée de responsabilité; notre époque met en relief un troisième caractère : l'efficacité. Pour survivre, la Démocratie devra concilier ces trois aspects, sans rien sacrifier de l'un ou de l'autre.

Le problème des moyens politiques est l'un des moins explorés. L'éducation civique, la formation aux responsabilités exigent la mise en œuvre de méthodes nouvelles qu'il faut découvrir. Une information plus objective appelle des réformes de structures en même temps qu'une connaissance approfondie des moyens d'action sur l'opinion. Enfin l'engagement politique, le contrôle des citoyens sur l'action du gouvernement doivent pouvoir utiliser des formes diverses sans que les systèmes antérieurs apparaissent comme forcément les meilleurs.

Il est urgent de se pencher sur cette question des techniques car, si la technique d'action politique doit être subordonnée à des valeurs doctrinales, on juge le plus souvent la doctrine à travers la technique qui la sert. Les idéologies totalitaires, parce qu'elles utilisent des techniques éprouvées, séduisent de nombreux jeunes. La Démocratie doit prendre elle aussi ce visage d'efficacité, et parce qu'elle sera l'expression d'un monde d'hommes libres et responsables elle retrouvera son ancienne vitalité.

Mais tout cela a sans doute été dit depuis bien longtemps; il ne peut être question de rebâtir le monde ni même de découvrir un conflit de générations factice. Il faut simplement que les jeunes soient associés à l'œuvre de renouveau et qu'ils se sentent compris.

# L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'EXPANSION RÉGIONALE

*H. BOURBON.* — Notion à l'ordre du jour — ce dont on ne peut que se féliciter — l'Aménagement du Territoire suscite de multiples discussions doctrinales. Mais celles-ci, loin de se développer dans l'abstrait, débouchent sur les réalités les plus concrètes. Ce sont en effet des problèmes urgents et vitaux que la politique d'aménagement du territoire doit résoudre en France.

La poussée démographique d'abord : d'ici quelques années, des millions d'emplois nouveaux devront être créés ; où et comment faudra-t-il les répartir ?

Les déséquilibres entre régions : il y a toujours eu des régions riches et des régions pauvres. Au déséquilibre entre Paris et la Province, que l'expression de J.F. Gravier « Paris et le désert français » a mis en relief, s'est ajouté le déséquilibre de la terre et des usines, les hasards de la géologie ayant localisé dans le nord et l'est du territoire français les ressources énergétiques et minières. Depuis quelques années, ces disparités économiques s'accroissent et risquent de s'aggraver encore avec l'intervention du Marché Commun. Une telle situation n'est pas seulement préjudiciable à l'équilibre économique, elle l'est aussi à l'équilibre social : il n'est pas normal en effet que dans un même pays selon que l'on s'installe dans une région ou une autre, on bénéficie d'un niveau de vie plus ou moins élevé, de facilités plus ou moins grandes de logement et d'instruction.

Le rythme pris par le progrès technique, la découverte de puissantes sources énergétiques autres que le charbon, la mécanisation accélérée de l'agriculture, le danger des strictes spécialisations régionales, sont des éléments récents qui obligent à penser l'aménagement du territoire en termes nouveaux de temps et d'espace.

Pour apporter une solution à toutes ces questions (dont la liste n'est pas limitative), des efforts ont été faits. Le ministre Claudius Petit, en 1950, avec une définition de l'Aménagement du Territoire, apportait les premiers éléments d'une politique cohérente dans ce domaine. En 1954, M. Mendès-France prenait des mesures non négligeables. En juin 1955, sortaient les décrets Pflimlin qui s'efforçaient d'élargir et de multiplier les moyens d'action et d'intervention de l'Etat dans le développement régional. Enfin, ces derniers temps, de multiples dispositions ont été prises de façon parfois un peu

désordonnée, mais non sans que des progrès réels ne soient accomplis.

Pourtant, les résultats obtenus sont encore médiocres ; pour citer un chiffre frappant : de 1955 à 1960, 600 entreprises seulement se sont décentralisées. Ce n'est sans doute là qu'un aspect de l'aménagement du territoire. Mais il est important ; et il n'est pas sûr que, dans les autres domaines, des résultats plus remarquables aient été obtenus.

Cette situation correspond à ce que l'on pourrait appeler une crise de la politique d'aménagement du territoire, crise qui se situe même au niveau gouvernemental, il n'est pas rare en effet de voir les ministres faire des déclarations contradictoires à ce sujet.

Crise qui est sans doute d'abord théorique. Il suffit de poser quelques alternatives pour voir de quoi il s'agit :

— faut-il développer la province à partir de la politique du saupoudrage empirique ou s'attacher à créer des pôles de croissance entraînant à leur tour le développement de leur « hinterland » ?

— faut-il s'orienter délibérément vers la création de régions économiques et administratives véritablement structurées ou bien faut-il en rester aux départements ?

— quelle doit être la doctrine au sujet du développement de Paris ? Faut-il s'efforcer de stopper sa croissance ou doit-on se proposer de l'aménager et de l'orienter ?

— doit-on d'abord aider les régions les moins développées ou, comme l'a laissé entendre récemment le Premier Ministre, aider en priorité les régions les plus développées et Paris pour leur permettre de faire face à la concurrence du Marché Commun ?

Ces quatre exemples (on pourrait en citer d'autres), montrent quelle confusion règne dans le domaine théorique.

Mais il y a aussi crise dans le domaine plus technique des moyens d'action à utiliser. Certains, par exemple, nient l'utilité de la procédure des primes d'équipement et, soutenant que l'aide financière n'est qu'un adjuvant d'une efficacité assez faible pour le développement régional, aimeraient que l'on s'attache davantage à créer en province de véritables structures sociologiques d'accueil. D'autres doutent de l'inté-

---

avec

**Henri FREVILLE**

**André COLIN**

**Erwin GULDNER**

**Gaston DEFFERRE**

E. Guldner

H. Fréville

G. Defferre

A. Colin

H. Bourbon

*Pas de politique cohérente d'aménagement du territoire sans une planification démocratique.*

rêt d'une intervention plus directe de l'Etat sous la forme d'un organisme du type de l'organisme mort-né de M. Jeanneney, le Bureau pour le Développement Industriel. Quelques-uns estiment que les possibilités des Sociétés de Développement Régional ne sont pas suffisamment exploitées.

Enfin l'Aménagement du Territoire impose des options d'ordre politique et économique qui mettent en cause la conception et le style de la démocratie, la structure et le rôle de l'Etat. Parler d'aménagement du territoire et d'expansion régionale n'est pas parler seulement de technique, c'est parler aussi de politique, d'une politique à mettre au service des hommes et de leurs aspirations nouvelles dans un pays qui se modernise.

*France Forum* souhaiterait que vous examiniez quelques-uns des problèmes que je viens d'évoquer et que vous le fassiez, bien entendu, à la lumière de vos expériences respectives d'hommes chargés de responsabilités à l'échelon municipal, départemental, national.

Je rappelle pour nos lecteurs que M. Gaston Defferre, ancien ministre, est sénateur-maire de Marseille, M. André Colin, ancien ministre, est sénateur du Finistère, conseiller général de l'île d'Ouessant, M. Henri Fréville est député-maire de Rennes, M. Erwin Guldner est maire de Sceaux (Seine-et-Oise).

### ***L'aménagement du territoire est une politique***

A. COLIN. — Après l'introduction de notre ami Henri Bourbon sur laquelle je suis largement d'accord sous réserve des discussions sur le réel, je voudrais, sans vouloir m'évader du concret, simplement apporter au départ une précision : c'est qu'il ne faudrait pas le moins confondre déconcentration administrative, décentralisation industrielle avec aménagement du territoire. L'Aménagement du Territoire, c'est

cela, mais c'est bien plus que cela. Si je prends l'exemple de ma Bretagne natale, il est exact que l'aménagement du territoire c'est certainement le problème de l'emploi, c'est certainement le problème de la décentralisation industrielle mais c'est aussi le problème de l'aménagement foncier, c'est le problème des transports et c'est éminemment le problème de la culture et de l'enseignement. Réduire donc l'aménagement du territoire à un problème de caractère technique, de stricte économie, c'est réduire le problème à des dimensions beaucoup trop restreintes. Arrivé à ce point, il me semble indispensable de dire que *l'aménagement du territoire c'est donc, d'abord et avant tout, non pas une technique mais une politique.*

L'Aménagement du Territoire suppose une résolution politique du pouvoir. Cette résolution est prise en fonction d'une certaine finalité qui pour moi est avant tout une finalité humaine. Le découvrir c'est dire nécessairement que la politique d'aménagement du territoire suppose une direction de l'économie. Ainsi, parler de l'aménagement du territoire, c'est au départ constater que le libre jeu des prétendues lois naturelles est incapable de réaliser cette politique alors surtout que, pour une certaine part, c'est sans doute le libre jeu des lois économiques qui a créé l'état de chose contre lequel nous luttons. Voilà un point que je voulais préciser et en second lieu dire que, si l'on rentre un peu plus dans le concret, parler d'aménagement du territoire c'est nécessairement déclarer qu'il conviendra que le plan national soit d'une certaine manière la synthèse des plans régionaux, non pas uniquement bien entendu la synthèse de plans régionaux, car notre économie a à faire face à d'autres objectifs, mais pour une part la synthèse des plans régionaux ce qui suppose essentiellement l'initiative locale. L'expansion régionale suppose d'abord la décision et le concours de l'Etat mais elle exige également l'effort, l'initiative et la réflexion locales.

**H. BOURBON.** — Pourriez-vous nous donner votre sentiment sur les orientations fixées par le gouvernement dans le domaine qui nous intéresse aujourd'hui?

**A. COLIN.** — Si je me réfère aux déclarations telles que je les connais, celles du Premier Ministre, récemment faites à La Rochelle, qui d'abord, et sous un aspect beaucoup moins humain, me semble-t-il, que technocratique définit comme première urgence l'aménagement des régions déjà riches, puis la région parisienne et enfin les régions dites de l'Ouest et du Sud-Ouest qui souffrent d'un sous-équipement, je déclare mon désaccord.

**G. DEFFERRE.** — En ce qui me concerne, je pense, comme mon ami Colin, que l'Aménagement du Territoire est une question politique, et je voudrais ici préciser ma pensée. Il a eu raison de dire que l'aménagement du territoire ne pouvait pas résulter du libre jeu des forces en présence. Il faut un plan et c'est ici que l'on aborde un des aspects du problème politique et du problème économique ; et c'est ici en particulier que vont se rencontrer et se heurter les libéraux et, sinon les dirigistes, c'est un mot qui a été très

mal utilisé, ceux qui veulent orienter l'économie de façon précise. En effet, l'économie libérale est conçue de telle façon que si on la laisse fonctionner, dans un pays comme la France, et Paris étant ce qu'il est, les principales entreprises viendront se grouper, se sont groupées autour de la capitale et si nous voulons que l'ensemble de notre pays soit mis en valeur, il faut qu'il y ait un véritable plan, il faut des plans régionaux et il faut un plan national. C'est donc une politique, une définition de la politique et par conséquent un choix qu'il faut faire.

Je voudrais dire aussi que je ne suis pas pessimiste. Car actuellement l'effort qui est réalisé par la plupart des grandes villes de France doit nous amener à penser que d'ici dix ans, quinze ans, vingt ans au maximum, si le gouvernement fait prendre à temps les décisions nécessaires, la province se sera développée. La question qui se pose est de savoir si elle sera développée dans un délai convenable, à temps et dans de bonnes conditions et si tout cela aura été fait de telle façon que l'ensemble de la Nation en ait le bénéfice. Je peux dire cela car, dans une ville comme Marseille pour prendre un exemple concret, quand il y a six ans ou sept ans, en 1953, j'ai été réélu à la municipalité, je suis allé voir le Commissaire général au Plan de l'époque, M. Hirsch, et je lui ai dit : « Marseille a cinquante ans de retard dans tous les domaines et si nous n'équiperons pas la ville sur le plan administratif, le premier port de France n'atteindra pas le développement qui est indispensable » et j'ai proposé à M. Hirsch un plan pour Marseille. Il m'a éconduit poliment mais très fermement. J'ai insisté si lourdement que j'ai obtenu de lui que des commissions soient réunies et qu'un véritable plan soit dressé avec les représentants de tous les ministères intéressés, non seulement des représentants du ministère des Finances, mais de chaque direction du ministère des Finances, Trésor, Budget, de l'Intérieur, des Travaux publics, de la Construction, de la Production industrielle, enfin de tous les ministères intéressés. Ce plan a été approuvé par le Commissaire général au Plan, et quand, ensuite, je suis allé dans les différents ministères en tant que maire, pour demander des subventions ou quand j'ai demandé des emprunts, j'ai pu les demander en disant : « Vous savez quels sont mes projets, ce ne sont plus seulement mes projets, ce sont les projets du Commissaire général au Plan, par conséquent vous devez les financer. » Et j'ai pu ainsi plus facilement que je ne l'aurais pu en d'autres conditions réaliser un programme de grands travaux très importants à Marseille.

J'ai eu la satisfaction, il y a quelques mois, de recevoir à Marseille, après les élections de 1959, la visite d'un délégué du Commissaire général au Plan qui est venu me dire : « Les choses ont si bien marché pour Marseille que le Commissaire général au Plan a décidé d'adopter la même procédure pour l'ensemble des grandes villes de France. » Et mon collègue, le maire de Rennes, sait comme moi que nous avons tenu, il y a quelques jours, au Commissariat général au Plan, une grande séance, je n'ai rien dit, j'étais là en observateur attentif, mais je dois dire qu'au fond de moi-même j'éprouvais un peu de fierté car, en réalité, c'est parce que Marseille a pris une initiative il y a six ans que maintenant le Commissariat général au Plan a décidé de doter toutes les grandes

villes d'un plan. Ainsi, on peut espérer que, dans l'avenir, cette décentralisation administrative et économique se fera.

Maintenant, je voudrais insister sur un des aspects de la question, un des aspects qu'a soulignés Colin, et un autre aspect, celui qu'il n'a pas souligné, à savoir que, si nous voulons que la décentralisation économique se fasse, il est indispensable que nos villes soient équipées. Nous ne pouvons pas prétendre, en province, attirer de grandes entreprises chez nous si nous ne fournissons pas aux entreprises que nous appelons à venir s'installer dans nos villes un équipement convenable à tout point de vue, qu'il s'agisse des adductions d'eau, de gaz et d'électricité, de la voirie, des transports en commun, voire, dans certains cas, ce que je fais, par exemple, à Marseille, des lotissements industriels, parfois même avec des détaxes d'impôts, je le fais pour la patente, par exemple. Nous avons le devoir d'équiper nos villes pour qu'elles puissent recevoir convenablement des industries qui, normalement, iraient s'installer dans la région parisienne.

Et puis un autre aspect de la question, dont a parlé Colin, et qui je crois est très important : c'est l'aspect culturel. Il y a quelques années encore, les hommes de notre génération le savent, lorsque les provinciaux voulaient poursuivre leurs études, ils étaient nombreux à considérer comme indispensable d'aller s'installer à Paris, et quand on voulait faire une grande école, la question ne se posait même pas, on était obligé de venir la préparer à Paris et quand on entrait dans une grande école, elle avait son siège à Paris. Or, ceci est très, très important, car nous le savons, et c'est un autre problème, dans l'université, il y a un pourcentage infime de fils d'ouvriers, il y a 3 % de fils d'ouvriers et il y a 1 % de fils d'ouvriers agricoles, cela doit intéresser particulièrement les Bretons, qui comptent beaucoup d'agriculteurs. Or, que se passait-il dans la bourgeoisie ? On envoyait les enfants à Paris pour recevoir la formation qui leur permettait plus tard d'être des véritables chefs d'industrie. Si bien qu'en province, nous avons souffert de cet état de choses. A l'heure actuelle, il existe dans les grandes villes de province des écoles, des facultés, des universités qui se développent, mais elles ne se développent pas à la cadence nécessaire, car les progrès de la natalité ont été tels que si par exemple, à Marseille, nous avons pu faire face jusqu'à maintenant aux besoins, et cette année, avec les crédits que nous aurons, nous ne le pourrons pas. Pour le primaire, nous avons en sept ans construit de quoi recevoir 40.000 enfants dans des écoles en dur ; nous avons pu le faire pour le secondaire aussi ; pour l'enseignement supérieur par exemple, nous avons du retard et pour le technique nous en avons aussi, et je suis convaincu que vous en avez également. Il est donc indispensable, à la fois, que nous fassions un effort dans le domaine de l'Education nationale et je vais même plus loin, dans le domaine artistique. Cela peut paraître futile, mais il est absolument incontestable que Paris est le seul grand centre artistique. Quand, par exemple, nous nous réjouissons que des troupes de cinéma viennent tourner des films dans la région de Marseille — en ce moment Fernandel tourne un film dans les environs d'Aix dont on parle dans les journaux, « Dynamique Jack » — eh bien ! après

on va tourner les intérieurs à Paris. Pourquoi ? On vous explique que les acteurs qui tournent au cinéma sont les mêmes qui jouent au théâtre. Le soir, ils jouent au théâtre, dans la journée ils tournent au cinéma. Mais quand on leur dit : « Pourquoi n'allez-vous pas vous fixer à Marseille, c'est un climat idéal. » Ils vous répondent : « Qu'est-ce que vous voulez, Paris est la capitale, tout est à Paris. » Eh bien ! la vérité, c'est que si on veut faire une véritable politique d'aménagement du territoire, elle ne doit pas porter que sur des problèmes matériels, on doit aussi tenir compte, non seulement des problèmes de l'Education nationale mais même des problèmes culturels, des problèmes de loisir, des problèmes artistiques, des problèmes de toute nature. C'est à cette condition seulement qu'une politique de l'aménagement du territoire pourra être menée à bien et que le développement qui est indispensable, compte tenu de l'accroissement de la population de la France, pourra s'accomplir dans de bonnes conditions.

### *L'effort des régions*

*H. FREVILLE.* — Je suis quelque peu embarrassé au moment de prendre la parole ; en effet, il y a un instant, André Colin nous a dit : « l'aménagement du territoire doit d'abord être une politique ». M. Defferre a précisé ensuite que, dans l'aménagement du territoire, la région, la ville ont un rôle non négligeable à jouer et qu'il n'y a finalement de véritable aménagement que dans l'effort persévérant. Je me trouve d'accord avec l'un et l'autre, aussi voudrais-je essayer d'apporter non pas une note différente à leurs propos, mais un élément complémentaire.

Pour moi, l'aménagement du territoire est tout ce qui vient d'être dit, mais il est autre chose encore. Pour préciser ma pensée, je voudrais, en premier lieu, rappeler qu'en 1950 Claudius Petit définissant, pour la première fois, ce que devait être l'Aménagement du Territoire disait : « L'aménagement du territoire est la recherche, dans le cadre de la France, d'une meilleure répartition des hommes en fonction des ressources naturelles et des activités économiques ». Depuis 1950, la France et le monde se sont profondément développés, surtout du point de vue de la population, et nous pouvons imaginer que notre pays comptera, d'ici une quinzaine d'années, 55 à 60 millions d'habitants. Nous sommes donc obligés de prévoir, dès maintenant, la création d'un nombre considérable d'emplois pour les jeunes qui, progressivement, accéderont aux responsabilités. On imagine généralement — le Commissaire général au Plan le précisait il n'y a pas tellement longtemps — que d'ici 1970 il faudra, en ce pays, créer environ deux millions d'emplois nouveaux. Mais les conditions de la vie économique et de la vie sociale se sont transformées depuis 1950.

Si le premier « plan de modernisation et d'équipement » s'attachait surtout à la remise en état des structures de base de notre économie, profondément bouleversée par la guerre, si le second s'attachait à promouvoir l'expansion, si le troisième tend à l'adaptation progressive de nos structures économiques à l'évolution démographique, il est évident que le quatrième plan doit viser à insérer organiquement la France

dans la communauté européenne. Nous vivons — personne ne met ce fait en doute — sous le signe de l'économie européenne. Dès lors, la définition de ce que doit être désormais l'aménagement du territoire doit refléter cette préoccupation.

*Erwin Guldner*

Aussi voudrais-je proposer, face à la première définition de Claudius

Petit, une formule dans laquelle toutes nos préoccupations présentes puissent trouver un écho. Je dirai donc que, pour moi, « l'aménagement du territoire est la détermination des cadres généraux dans lesquels doivent s'insérer les différents programmes de développement économique et social tendant à la mobilisation cohérente de toutes les ressources naturelles et humaines de la nation, en vue de l'accroissement des revenus régionaux et du revenu national, donc de l'élévation du niveau de vie et de la disponibilité des individus par l'intégration fonctionnelle et progressive de l'économie française dans l'économie européenne ». Dès lors, je pense qu'il ne peut plus être question seulement d'aménager notre territoire dans ses différents secteurs régionaux, mais de coordonner ses aménagements régionaux en fonction d'un tout qui est l'ensemble économique français s'intégrant dans une économie européenne.

En écoutant, tout à l'heure, André Colin nous parler de la Bretagne, je pensais que le problème de l'aménagement de cette province est sans doute de lui donner les moyens d'un harmonieux développement, d'un accroissement des revenus, donc d'une amélioration du niveau de vie de ses habitants. Mais c'est aussi — et ceci est une condition de cela — la nécessité évidente de relier cette région aux grands axes de circulation dont elle se trouve éloignée. L'aménagement du territoire comporte donc aussi la préoccupation de relier les grandes zones naturelles aux grandes voies de transit qui sont amenées à les féconder. Il n'y a pas d'aménagement du territoire sans modification progressive des structures de l'économie en fonction de la circulation générale des produits.

*A. COLIN.* — Je suis d'accord avec la définition de Fréville car j'ai bien compris « ressources naturelles et humaines ». N'oublions pas que je suis Breton... Je pense, connaissant moins bien la région de Marseille et du Sud-Est, que néanmoins la finalité humaine de l'aménagement du territoire apparaît de manière spectaculaire lorsqu'on est en présence de régions comme les nôtres dans lesquelles un examen strictement technocratique des choses ne permet pas de percevoir cette immense charge devant laquelle nous allons nous trouver dans les 3 à 4 années qui vont venir. En présence d'une part de la pression démographique, mais surtout en présence de ce phénomène de rénovation des structures agricoles auxquelles s'attache la jeune génération rurale, nous découvrons la spécificité de l'aménagement du territoire, sa fin humaine et par conséquent son caractère politique fondamentalement démocratique.

*H. FREVILLE.* — Cela est absolument exact. Je voudrais

rejoindre, pour l'approuver, ce que nous a dit, tout à l'heure, M. Defferre : il n'est pas possible de séparer l'effort urbain de l'effort rural. Le sénateur-maire de Marseille nous disait : « A Marseille, je me suis efforcé d'élaborer un plan et ce plan a été progressivement exécuté. Nous nous sommes retrouvés », poursuivait-il, « la Ville de Marseille, le Commissariat Général au Plan et l'Aménagement du Territoire totalement d'accord ».

Il en a été de même à Rennes, car ce que vous avez fait, mon cher collègue, non loin des rives de la Méditerranée, nous l'avons fait, pour notre part, au sein même de la Bretagne. Nous nous sommes efforcés d'organiser systématiquement notre action. Nous avons rénové nos structures et créé, en de multiples points de notre ville, à chaque fois que cela a été souhaitable, une infrastructure nouvelle. Amener de l'eau en quantité importante, développer un réseau complet d'égouts, édifier une usine d'épuration, telles sont les conditions nécessaires et indispensables pour que l'ensemble des hommes qui vivent en une cité puisse mener peu à peu une vie normale et saine. Perfectionner l'infrastructure, c'est aussi, et nécessairement, organiser l'enseignement, le démocratiser, s'intéresser en tous points à l'école primaire, à l'enseignement technique, à l'enseignement du second degré, à l'enseignement supérieur, mais aussi à l'enseignement artistique trop souvent négligé. Quand, en 1953, j'ai proclamé, en une période qui fut quelque peu révolutionnaire à Rennes, que vouloir faire de notre ville une capitale industrielle, moteur d'une heureuse transformation du bassin tout entier, cela supposait préalablement un effort considérable en matière scolaire et universitaire, certains m'ont dit que j'étais quelque peu fou et, cependant, n'est-il pas vrai, mes amis et moi avons incontestablement raison.

Les 350 nouvelles classes primaires construites, le nouveau programme en cours de réalisation, la mise en chantier de deux lycées modernes, de plusieurs établissements d'enseignement technique, le lancement de spectaculaires chantiers destinés à l'enseignement supérieur, tout cela a créé, dans notre ville et au-delà, un état d'esprit qui a rendu psychologiquement très facile l'implantation d'usines et l'installation, au cœur de la Bretagne, de populations longtemps accoutumées à la vie de la capitale.

### *Du plan à la réalisation*

*G. DEFFERRE.* — Je voudrais vous interrompre ici pour dire que je suis d'accord avec vous bien entendu puisque je disais tout à l'heure qu'il est indispensable que nous fassions d'abord des plans dans nos villes, mais je crois que si nous devons faire un effort, il est aussi indispensable qu'il y ait un plan national établi par le gouvernement. Car nous, nous préparons nos villes à recevoir les industries qui doivent développer l'économie de nos régions, mais si le gouvernement n'apporte pas sa volonté, malgré les efforts que nous aurons faits, ces industries ne viendront pas et resteront dans la région parisienne. Il faut donc parallèlement que

nous faisons un travail de préparation qui permette d'accueillir les entreprises qui peuvent venir chez nous, mais que le gouvernement ait un plan général qui soit clairement défini et qu'il impose sa volonté pour que ces entreprises, au lieu de s'installer dans la région parisienne, aillent s'installer dans nos régions à nous. Et je voudrais ajouter ici quelque chose. Il y a quelque temps, le gouvernement a fait un effort dont Henri Bourbon fait mention dans son introduction. Savez-vous ce qui s'est passé ? Eh bien certaines entreprises ont accepté de ne pas s'installer dans la région parisienne, mais elles n'ont pas voulu émigrer dans la région de Marseille. Alors, j'ai posé la question à un certain nombre de chefs d'entreprises. Ils m'ont dit : « Vous comprenez, on nous a empêchés de nous installer dans la région parisienne, mais nous voulons pouvoir faire l'aller-retour dans la journée entre l'usine et Paris, parce que nous habitons Paris, parce que nos enfants font leurs études à Paris, alors nous nous sommes implantés à moins de 200 km. de Paris, mais Marseille c'est trop loin. » Si nous voulons que ces industriels aillent à Rennes, qu'ils aillent à Marseille, qu'ils aillent dans toutes les régions de la France où normalement ils doivent se trouver pour que notre pays se développe dans des conditions convenables, il faut non seulement des plans pour nos villes, mais il faut un plan à caractère national et il faut aussi une politique et une volonté de la part du gouvernement. Car si on laisse le libéralisme jouer librement, soyons certains qu'alors ce libéralisme qui à une époque, par la libre concurrence, a permis le développement économique n'aboutira maintenant qu'à l'anarchie et, en tout cas, mettra la France en position d'infériorité par rapport aux autres pays, aux pays étrangers, et en particulier, vous en parliez tout à l'heure, aux pays du Marché Commun, avec lesquels nous sommes entrés en concurrence.

*A. COLIN.* — Je suis à ce moment-là totalement d'accord avec Defferre. Je crois qu'en réalité le mot Aménagement du Territoire, malgré qu'il soit à la mode, n'a pas entraîné sur le plan de l'Etat la résolution politique qui est indispensable. Certes, il y a le risque pour nos régions d'attendre tout de l'Etat, mais il est indiscutable par ailleurs, malgré la nécessité des initiatives locales, qu'il n'y aura pas d'Aménagement du Territoire si la résolution politique de l'Etat ne se traduit pas en matière politique, en matière économique et financière, de manière rigoureuse, ce qui entraîne la planification. La difficulté, je le reconnais, c'est que, comme l'a dit Fréville, nous avons à faire face à un double objectif : l'aménagement interne, économique, social, culturel de la France en même temps que nous avons de manière nouvelle à répondre aux exigences de l'entrée de la France dans le Marché Commun. L'aménagement du Territoire devrait tenir compte nécessairement de ce double objectif, mais ce serait un témoignage admirable si la France, acceptant et choisissant la planification de son économie, définissait vis-à-vis de l'Europe et vis-à-vis du Tiers-Monde une nouvelle forme de civilisation humaine.

*E. GULDNER.* — Je crois que nous sommes tous d'accord sur la finalité essentiellement humaine et sur les aboutisse-

ments politiques de l'Aménagement du Territoire. Il y a entre l'action économique régionale et l'Aménagement du Territoire la différence qu'il y a entre la partie et le tout : l'action ré-

gionale est un des aspects de l'Aménagement du Territoire. Je crois aussi que personne ne discute plus la nécessité d'un aménagement et par conséquent la nécessité d'un plan car qui dit aménagement dit nécessairement plan. N'y a-t-il pas de plans d'aménagement dans les pays les plus attachés au libéralisme ?

*G. DEFFERRE.* — Oui, mais pour qu'un plan soit efficace, il faut qu'il soit doté de moyens d'action. Il ne suffit pas, comme en ce moment, que le gouvernement charge un organisme administratif de définir un plan, de le tracer sur un papier, il faut qu'ensuite il entre dans les faits, et ça, c'est le choix politique.

*E. GULDNER.* — C'est précisément là où je voulais en venir. Malgré leur finalité humaine, toutes les actions de l'Aménagement du Territoire, même celles qui ont des fins d'ordre social ou culturel, se traduisent finalement en investissements. Et comme on ne peut pas tout réaliser à la fois ni partout à la fois, le problème de l'Aménagement du Territoire est en réalité un problème de priorité et un problème de choix. C'est ce qui en fait la difficulté.

*H. FREVILLE.* — Je m'excuse de vous interrompre. Je voudrais préciser que les plus belles conceptions théoriques du monde, les meilleurs financements possibles sont insuffisants à réaliser le chef-d'œuvre souhaité si à l'ensemble des opérations, aux réalisations, ne président un esprit et une volonté. L'Etat a beau dire : « Je désire que la politique de l'aménagement du territoire prenne telle ou telle forme nationale et affecte tels et tels caractères régionaux », il a beau mettre à notre disposition les sommes les plus importantes si, régionalement et localement, l'on ne pense pas d'une certaine manière originale et profonde les modalités de cet aménagement ; si l'on n'a pas la volonté de les faire aboutir, alors tout est vain. Nous en revenons ainsi constamment à ce qui a été dit dès le départ par M. Defferre : « la politique d'aménagement du territoire doit être une politique concertée ; elle ne peut pas être seulement la politique de l'Etat, elle doit être en même temps la politique des collectivités locales et des hommes ». Nous rejoignons ainsi l'idée essentielle mise en avant par notre ami André Colin.

*E. GULDNER.* — Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je crois effectivement que l'Aménagement du Territoire doit être à la fois un effort de bas en haut et un effort de haut en bas. La plus grande difficulté n'est pas de faire des plans

*Gaston Defferre.*

ni même de les financer, mais la grande difficulté c'est de trouver partout les hommes qui puissent mettre en œuvre ces plans. Et là, les Pouvoirs publics sont assez impuissants. L'Etat peut favoriser des investissements, mais l'Etat peut difficilement susciter des hommes. Je crois que c'est le drame de certaines régions, beaucoup plus que le manque de ressources naturelles.

Il n'en reste pas moins qu'une politique d'aménagement du territoire exige des choix dans les investissements. Selon quels critères faut-il faire ces choix ? Faut-il être égalitaire ? Faut-il favoriser d'abord les régions les plus pauvres, c'est-à-dire faire les investissements les plus coûteux pour obtenir des résultats très faibles ? Faut-il au contraire, faire les investissements les plus rentables d'abord ? Je crois qu'aucun critère n'est absolu. Il faut, tout en établissant ou en maintenant un certain équilibre entre les régions, essayer d'entreprendre d'abord les actions les plus rentables, au sens le plus complet, le plus élevé du mot. Il faut s'attacher d'abord aux investissements de base et aux actions qui conditionnent tout le reste ; je pense aux voies de communications, à la localisation des industries, à l'organisation administrative, à tout ce qui serait de nature à stopper l'afflux à Paris de travailleurs en quête d'emploi.

### *Le financement de l'aménagement du territoire*

*G. DEFFERRE.* — La question qui vient d'être posée maintenant est celle de savoir si on ne devrait faire que des investissements rentables. Je dois dire que la première réponse que l'on peut donner à cette question est de savoir ce que l'on entend par investissements rentables. Car si on choisit une définition purement libérale et capitaliste de ce mot, cela veut dire que l'on ne fait des investissements que dans les cas où cela rapporte immédiatement, alors que nous savons tous qu'il y a des investissements qui ne sont pas immédiatement rentables, mais qui sont nécessaires au développement de la Nation, qui seront ultérieurement rentables pour les générations à venir et qui par conséquent doivent être faits.

Mais ceci pose la question du financement de l'Aménagement du Territoire. Comment doit-on financer l'Aménagement du Territoire ? Il n'est pas possible de répondre de façon globale car, pour pouvoir dire clairement comment on doit le financer, il faut d'abord savoir clairement comment on doit le réaliser. Suivant les méthodes qu'on va employer, les investissements sont évidemment différents. Ce que l'on peut dire en tout cas, c'est qu'il y a une partie de l'Aménagement du Territoire qui ne coûte rien à l'Etat. Le fait pour le gouvernement d'imposer à des entreprises de s'installer en province ne constitue pas une dépense. Il y a par ailleurs toute une série d'autres formes d'Aménagement du Territoire qui coûtent et qui doivent normalement coûter de l'argent à l'Etat. Je suis, en matière financière, extrêmement orthodoxe, je me permets de faire remarquer que j'ai hérité de 50 ans, les uns disent de 150 ans de très mauvaise gestion financière à la mairie de Marseille et qu'après 7 ans d'efforts continus, le budget de la ville de Marseille est

maintenant en équilibre et que pour la première fois les finances de la ville de Marseille sont des finances saines.

*A. COLIN.* — D'ailleurs, si vous permettez, quand on parle du coût de l'Aménagement du Territoire et de la pression faite par le gouvernement pour amener les industries à s'installer en province, il faut aussi apprécier le coût financier et le coût social de l'ensemble de la région parisienne pour toute la Nation.

*G. DEFFERRE.* — Oui, Colin a tout à fait raison, et nous en avons par moments de temps en temps la preuve, notamment quand il s'agit de la R.A.T.P. et des subventions qu'elle reçoit et qu'on ne nous accorde pas pour nos régies de transport en commun dans les villes de province. Cela dit, supposons même que l'Aménagement du Territoire coûte certaines sommes au budget, ce qui est important, c'est que ça ne soit pas de l'inflation et que ces sommes soient investies de façon productive, de façon à développer l'économie nationale. Ce qui est dangereux, c'est de faire de l'inflation car alors on se prive soi-même des moyens dont on désire disposer. Par conséquent je pense qu'on peut trouver, suivant les méthodes qui sont choisies pour réaliser l'Aménagement du Territoire, toutes sortes de possibilités financières et qu'on ne doit pas craindre de faire preuve d'une certaine audace. Faute de quoi il est absolument incontestable qu'il n'y aura pas du tout d'Aménagement du Territoire, que tout cela sera théorique et pour répondre à ce qui a été dit tout à l'heure la nouvelle vague ou l'accroissement de la natalité va se heurter à partir de 1965 et de plus en plus dans les années suivantes à une sorte de mur ; et il y a une chose qu'il faut que l'on sache, c'est que si les vieux se résignent, les jeunes ne se résignent pas et qu'en 1965, les garçons et les filles qui auront vingt ans et qui n'auront ni logement ni emploi n'accepteront pas cette situation, qu'ils se révolteront et qu'il faudra trouver dans l'improvisation, dans le désordre et au prix de millions, sinon de milliards, des solutions incomplètes et sans doute mauvaises. Au contraire, en prenant toutes les dispositions nécessaires à l'avance, on pourra résoudre convenablement et finalement dans de meilleures conditions financières les difficultés en présence desquelles nous nous trouvons.

*H. FREVILLE.* — Mon cher collègue, je ne saurais trop vous dire combien votre raisonnement est le mien. Permettez-moi, à ce propos, d'insister sur deux points :

Le premier a été abordé par M. Guldner, il y a un instant. Notre ami a implicitement fait référence au grave problème posé par le Premier Ministre, M. Michel Debré, dans son discours de La Rochelle. Est-il possible, dans le moment présent, de favoriser les investissements à la fois dans les régions qui sont en flèche du point de vue économique, dans celles qui le sont infiniment moins mais dans lesquelles, toutefois, l'économie traditionnelle est rentable, tout en équipant des régions telles que la Bretagne, le Massif Central et quelques autres qui souffrent d'un sous-équipement évident et d'une pauvreté naturelle incontestée ? Le Premier Ministre, semble-t-il, a insisté sur le fait que l'Etat doit aider les régions économiquement en avance à conserver leur prospérité d'avant-garde.

Aussi étrange que cela pourra paraître à quelques-uns, je ne dirai pas, quant à moi, représentant de l'Ouest, qu'il a totalement tort. Nous devons, en effet, en tant que Français, faire face à des nécessités économiques nationales et internationales. Nous devons prendre garde de ne point perdre notre rang et de ne point laisser entamer nos possibilités d'exportation et tous avantages acquis dans le monde économique européen qui se fait. Nous ne devons point permettre que moins de soins soient accordés demain à nos régions bien équipées. La France doit demeurer, en effet, pour employer un terme souvent usité, compétitive sur le plan international. Si nous portions tous nos efforts ou le maximum de ceux-ci sur les régions sous-équipées de France, nous risquerions de faire une très mauvaise opération pour le pays tout entier. La question posée est simplement de savoir comment et dans quelle mesure il est possible d'harmoniser les efforts que nous devons faire pour continuer à aider les régions françaises compétitives, tout en équipant utilement les régions de France qui ont été, jusqu'à présent, négligées et parmi elles, bien sûr, vous ne m'en voudrez pas de mettre au premier rang la Bretagne.

En second lieu, il est indispensable de ne pas minimiser, comme on l'a fait trop souvent jusqu'à présent, l'effort considérable réalisé au cours des 15 dernières années par les collectivités locales et départementales en matière d'investissements. Je voudrais vous donner un exemple très simple. Dans la ville que j'administre, le nombre des centimes additionnels consacrés à l'amortissement de la dette était, en 1950, de 99. Ce chiffre indique éloquemment par lui-même la timidité des entreprises antérieures. En 1953, date à laquelle j'ai pris la responsabilité de la municipalité, 630 centimes furent affectés au remboursement de la dette; en 1954, ce chiffre passe à 1.213; il s'établit, en 1958, à 4.469 pour atteindre, en 1961, 9.787. Ce dernier chiffre montre l'ampleur de l'apport de la collectivité locale dans l'œuvre d'équipement.

Je crois profondément qu'il est excessif de réclamer de l'Etat une aide substantielle, un équipement toujours plus grand de nos régions du point de vue économique et social, et de ne pas consentir soi-même les sacrifices qui doivent légitimer l'intervention des Pouvoirs publics. Dès que nous contribuons, de nos propres deniers et dans notre région, à l'équipement de la Nation, nous sommes en droit de demander à l'Etat de nous aider à son tour et largement. C'est ce que fait une ville comme Marseille; c'est ce que la ville de Rennes fait aussi pour sa part. D'ailleurs le nombre de collectivités locales qui s'imposent lourdement pour gagner la bataille économique va grandissant. Des villes comme Nîmes, Angers, Toulouse, ont vu naître et se développer, de par leurs efforts même, un esprit qui est un esprit d'entreprise et qui est, en réalité, conforme à celui des jeunes de notre temps. L'Aménagement du Territoire doit s'exprimer, à mon sens, en termes jeunes car il doit être l'expression d'une politique dynamique se fondant essentiellement sur les réalités concrètes humaines et économiques nationales, sans perdre jamais de vue l'ensemble des impératifs internationaux et d'abord européens.

A. COLIN. — Il pourrait paraître, d'après ce qu'a dit

Fréville, qu'il y a une divergence entre nous. Je crois qu'en réalité il ne s'agit que d'une nuance dans l'exposé. Je pense l'avoir dit tout à l'heure: la difficulté du problème d'Aménagement du Territoire pour la France tient au fait qu'elle doit tenir compte de deux exigences, d'une part l'affrontement à l'économie européenne et, d'autre part, les exigences humaines et économiques internes. Mais je dois dire, tout en tenant compte de ce qu'a souligné Fréville en ce qui concerne la compétition sur les marchés extérieurs, que les exigences humaines du sous-emploi dans certaines régions et du sous-emploi aggravé dans quelques années doivent faire réfléchir le pouvoir sur les difficultés sociales, économiques extrêmement graves qu'il risque de rencontrer même s'il a gagné la compétition européenne.

### *La région parisienne est un monstre*

E. GULDNER. — Il me semble qu'en France l'objet essentiel de l'Aménagement du Territoire est présentement — et sera dans les prochaines années — le rétablissement d'un équilibre entre la région parisienne et la province, entre « Paris et le désert français ». Paris est sans doute la plus belle ville du monde, mais la région parisienne est véritablement un monstre: elle abrite actuellement 23 % des salariés de l'industrie de la France entière; 28 % des salariés du commerce; 32 % de ceux des transports routiers et 53 % de ce que l'on appelle le « secteur tertiaire ». Un quart des activités et richesses nationales sont cantonnées dans la région parisienne. La population de la région parisienne a augmenté de 4 millions d'habitants depuis le début du siècle et de 1 million ou presque depuis 1954; elle compte 180.000 personnes de plus tous les ans, dont 130.000 immigrants de province qui viennent essentiellement y chercher du travail ou un travail plus rémunérateur. Que se passera-t-il en 1965, lorsque les enfants nés après la guerre seront devenus adultes, si ces jeunes travailleurs ne trouvent pas en province les emplois dont ils ont besoin?

Il ne s'agit pas, bien sûr, d'amoindrir ni de démolir notre beau Paris, mais au contraire lui conserver sa grandeur véritable et de lui permettre de continuer à jouer son rôle irremplaçable. Car si on laissait aller les choses, Paris deviendrait vite invivable; le centre de Paris se détériorerait comme le centre des villes américaines, parce qu'on ne pourrait plus s'y rendre en voiture. Déjà l'air de Paris est pollué, l'eau de Paris est inappétissante; il y a une pénurie de logements dramatique; le terrain y est horriblement cher. L'installation d'un ménage dans la région parisienne coûte le double d'une installation en province. Et qui calculera les heures perdues pour se rendre au travail et l'essence dépensée en pure perte à cause des embouteillages? Bref, la monstruosité de la région parisienne a déjà des conséquences graves aux points de vue physiologique, psychique, familial, social et économique. Et d'ores et déjà le plan général d'aménagement de la région parisienne est obligé de prévoir la constitution de plusieurs noyaux urbains. Par conséquent, c'est rendre service non seu-

lement à la province, mais aussi à Paris que de décongestionner et de stopper cet afflux d'immigrants.

Mais comment faire ?

On a institué des primes pour favoriser la décentralisation industrielle ; on essaye de pénaliser l'installation et l'agrandissement des entreprises dans la région parisienne ;

Henri Fréville.

on a dressé une liste d'établissements parisiens susceptibles d'être déplacés en province. Je pense qu'on a été beaucoup trop timide. Paris peut parfaitement continuer à être la capitale de la France, c'est-à-dire le siège du gouvernement, des administrations, des bureaux, sans qu'il soit nécessaire qu'il soit en même temps la plus grande ville industrielle de France. Il n'est pas indispensable, non plus, que toutes les grandes écoles soient à Paris : on sait que les Universités britanniques ne sont pas à Londres.

Mais je pense qu'il vaut mieux attirer que contraindre et interdire. Si l'on veut contre-balancer l'attrait de Paris, il faut à tout prix créer un certain nombre de métropoles régionales ayant un équipement économique, culturel et social suffisants pour retenir la population, pour arrêter les salariés sur le chemin de Paris. Le « saupoudrage » des primes et des subventions ne me paraît pas très efficace. Dans l'application d'un plan d'aménagement du territoire, il faut procéder par étapes : d'abord créer en province un nombre restreint de très grands centres, qui vivifieront à leur tour des centres secondaires. Je ne me dissimule pas que c'est très difficile, parce qu'on se heurte à la susceptibilité et à la rivalité des villes. Et surtout on pose tout le problème de la réforme administrative car, pour qu'il puisse y avoir métropole, il faut un « hinterland », c'est-à-dire une circonscription administrative suffisamment vaste et des pouvoirs suffisamment décentralisés.

Enfin il faut au plus vite créer des voies de communications transversales, ne passant pas par Paris, car l'accroissement démesuré de Paris est une conséquence de la centralisation administrative instituée par Napoléon I<sup>er</sup> et de la centralisation ferroviaire décidée par Napoléon III.

Ce n'est pas tout, certes. Il ne suffit pas de freiner la croissance démesurée de Paris pour résoudre tous les problèmes de la région parisienne. On ne sait pas assez qu'à l'intérieur même de la région parisienne il y a des déséquilibres aussi fâcheux et des inégalités aussi choquantes qu'entre les différentes régions de France. On compte en effet dans la région parisienne, c'est-à-dire dans la circonscription du futur district de Paris, 920 communes sur lesquelles 645 ont moins de 2.000 habitants. Dans les environs immédiats de Paris on passe d'une commune à l'autre sans s'en apercevoir. Les habitants de ces communes sont, pour la plupart, des nouveaux venus et leur sentiment d'appartenance à leur commune de résidence est souvent très faible. Or, entre ces communes voisines de la banlieue parisienne, règne une inégalité à peine croyable au point de vue des équipements sociaux, sportifs et culturels, de même qu'au point de vue de la fiscalité locale.

En outre, il n'y a pas de coordination suffisante des ini-

tatives prises par les différentes communes de la banlieue et les différents départements qui font partie de la région parisienne.

Et je n'ai pas besoin de décrire longuement les problèmes de circulation, d'approvisionnement, de logement et d'équipement de toutes sortes, qui sont la conséquence de l'afflux de population dans la région parisienne.

Je ne crois pas pour ma part que l'on puisse sérieusement discuter la nécessité de la création du district de la région parisienne, ayant à sa tête une autorité capable de coordonner les actions des départements et des communes. Et, s'il est nécessaire que les élus locaux soient consultés et qu'ils soient représentés au sein de l'organisme qui aura la charge d'administrer le district, il ne faut pas que l'action de cet organisme puisse être trop facilement paralysée. Le district est le moyen d'éviter la formation d'un « grand Paris », où les administrés ne trouveraient plus en face d'eux que des services administratifs gigantesques, réglant tous les problèmes par « catégorie ». Le problème des « communes dortoirs » situées aux alentours de Paris est suffisamment connu pour que je puisse me dispenser de l'exposer en détail. Il faut que le gouvernement ait le courage d'imposer dans toute la région parisienne une forte péréquation des recettes. Et dans ces communes dortoirs, plus encore qu'ailleurs, apparaît la nécessité de décharger les budgets communaux des dépenses de fonctionnement des services publics d'intérêt général, qui doivent normalement être inscrites au budget de l'Etat.

Déjà le Commissaire Général à la Construction et à l'Urbanisme pour la région parisienne a jeté, dans le plan d'aménagement et d'organisation générale de la région parisienne, les bases d'une meilleure organisation et d'un meilleur équipement de Paris et de sa banlieue. Déjà le Comité interministériel permanent pour la région parisienne a pu prendre un certain nombre de décisions efficaces. Mais, mettre de l'ordre dans la région parisienne, est une tâche presque surhumaine. Elle ne sera possible que dans la mesure où la province française aura pu être équipée et vivifiée, de manière à éviter, surtout à partir de 1965, l'afflux de la population active vers Paris. Car, sans cela, on serait amené à envisager la création de centaines de milliers d'emplois nouveaux dans la région parisienne. Ce serait évidemment une absurdité, d'autant plus que tous les aménagements réalisés entre temps se trouveraient dépassés.

### **Aménagements de Paris et « Métropoles régionales »**

H. FRÉVILLE. — Monsieur Guldner, nous pouvons être d'accord. Non pas, peut-être, totalement, mais dans une certaine mesure. Je voudrais vous parler d'abord de Paris, puis en venir à une notion que vous avez mise en avant, qui me paraît d'ailleurs heureuse, celle des « métropoles régionales ».

Pour ce qui est de Paris, l'on peut, si je ne m'abuse, résumer votre pensée en disant : « il convient d'abord de stopper le développement de Paris, puis d'aménager Paris ».

*E. GULDNER.* — Tout cela peut se faire en même temps. Je voudrais marquer une priorité au point de vue de l'importance des tâches beaucoup plus qu'une priorité dans le temps. Je ne voudrais pas avoir dit qu'il faut renoncer à aménager Paris, avant d'avoir stoppé sa progression.

*H. FREVILLE.* — Ce problème je l'ai, pour ma part, beaucoup étudié depuis 7 ans — et surtout depuis 4 ans — en liaison avec un certain nombre d'administrateurs et d'économistes étrangers. J'arrive à la conviction que Paris joue un rôle tellement considérable dans l'économie internationale qu'il convient de réfléchir avec beaucoup de soins au traitement qui doit lui être appliqué. Je ne suis pas hostile à votre idée de stopper, dans une certaine mesure, le développement économique de Paris, mais je pense qu'une discrimination s'impose entre les industries auxquelles sera refusée une extension dans la capitale et celles, au contraire, auxquelles on permettra de s'y « aménager ». Mon idée est qu'il existe des industries qui peuvent, sans dommage pour la vie économique de la Nation, la prospérité et le renom de Paris, quitter la région parisienne, mais qu'il en est d'autres, au contraire, dont la présence dans la capitale ne peut pas être discutée. A mon sens, il y a à définir, pour ce qui concerne Paris, une politique qualitative et sur ce point j'avoue que je me trouve en totale communion de pensée avec le Commissaire Général au Plan, M. Pierre Massé, dont les récentes déclarations ne m'ont pas troublé si elles ont, toutefois, ému certains de mes collègues. Je me trouve donc, sur l'ensemble, d'accord avec vous mais avec nuance.

Je reprends tout de suite l'idée que vous avez émise de stopper le développement de certaines industries parisiennes, pour ajouter : il convient que celles-ci, celles surtout qui emploient un nombre considérable d'ouvriers, puissent être progressivement, et selon des modalités à déterminer, implantées en province. Cette déconcentration parisienne aidera donc au développement ou à la naissance de ces « métropoles » auxquelles vous avez fait allusion.

Celles-ci me paraissent parfaitement susceptibles de promouvoir par osmose — si je puis employer ce terme — de grands développements régionaux. Il convient qu'elles soient de grands centres universitaires, économiques et industriels, qu'elles se trouvent à l'origine d'une sorte de résurrection originale, qu'elles traduisent, dans la réalité des faits et de la vie quotidienne, la collaboration profonde de la ville et de la campagne. Elles peuvent être l'organisme vivant qui permettra la commercialisation des produits ruraux, qui permettra donc à l'habitant des campagnes de tirer de ses produits un revenu accru et, par conséquent, d'investir à son tour. Là où le rural voit ses profits augmenter, renaît la vie locale.

Les « métropoles » peuvent être le point de départ d'un mouvement, sans cesse renouvelé, d'échanges de tous ordres entre la ville et la campagne. C'est ce mouvement que nous essayons à Rennes de créer, grâce au complexe économique que, nous mettons en place. Celui-ci — dont les principaux termes sont l'abattoir industriel, le frigorifique polyvalent et le marché-gare — sera à l'origine de la transformation de tout le bassin de Rennes. Je ne dis pas de toute la Breta-

gne. J'ajoute, et c'est là une idée que j'émets officiellement pour la première fois — qu'il est dans notre intention de créer, entre cette « métropole » que nous voulons être et une autre ville du front

*André Colin.*

de mer qui est Lorient, de nombreux liens susceptibles de contribuer au développement parallèle et simultané de différents points d'une zone qui aboutira, j'en suis convaincu, à la naissance d'un district d'une nature particulière. Le long d'un axe routier simple, mais bien organisé, peut naître, selon nous, une vie nouvelle. L'Aménagement du territoire ne saurait se désintéresser d'initiatives semblables.

*G. DEFFERRE.* — Je pense comme Colin qu'un véritable Aménagement du Territoire permettrait à nos provinces de se développer, dans tous les domaines, et que ce renouveau de vie permettrait d'intéresser nos concitoyens aux grands problèmes, donc de les faire participer davantage à la vie politique, ce qui est essentiel en régime démocratique.

Mais, premièrement, est-ce que le gouvernement le souhaite ? Deuxièmement, dans l'affirmative, cela suppose, je le répète encore une fois, un véritable choix politique à l'échelon gouvernemental. Ce choix n'a pas été fait. La centralisation politique et administrative n'a fait que s'aggraver depuis quelques années. Les quelques mesures économiques qui ont été décidées resteront sans effet si la décision politique n'est pas prise. Paris deviendra de plus en plus un monstre, la démocratie fonctionnera de moins en moins bien et en définitive, c'est la France qui en sera la victime.

*A. COLIN.* — Je suis totalement séduit par ce qu'a déclaré Fréville. Nous sommes d'accord à 100 %. Mais ce qu'il y a de curieux c'est que dépassant le fait nous aboutissons ensemble à des conclusions rigoureusement communes. Au sommet, résolution politique du pouvoir avec ses répercussions économiques et financières, donc en réalité direction de l'économie, en étant bien d'accord, je le répète, sur la double finalité : finalité humaine pour l'intérieur et souci de la compétition économique dans le Marché Commun. C'est cela la résolution politique du pouvoir. En deuxième point, fondamental aussi, le support de l'initiative locale, ce qui a des répercussions beaucoup plus vastes qu'on ne peut l'imaginer. Car dans un moment d'atonie politique ce qu'on peut appeler « objectiver » l'action politique, c'est-à-dire faire prendre conscience aux gens de la nécessité de cette action du fait de ses incidences concrètes, prend une signification importante et apporte un renouveau à la vie démocratique. Alors dans un temps où l'on parle de crise de la démocratie au plan formel et où dans le monde il y a, malgré l'apparence du respect des formes de la démocratie, crise de la démocratie dans le fond, c'est-à-dire négligence du souci du respect de la personne et de son épanouissement, nous sommes en train de découvrir ici par notre accord la possibilité pour la France de donner toute sa signification profonde au régime démocratique.

# MYTHE ET RÉALITÉ

## DE LA LUTTE DES CLASSES

**L**a lutte des classes a été pour des générations de révolutionnaires une façon héroïque de comprendre et de vivre l'histoire.

Marx reconnaissait ne pas l'avoir découverte. Il déclarait que c'était la France, « terre classique des révolutions », et ses historiens de la première moitié du XIX<sup>e</sup> Siècle qui lui en avaient donné l'idée. Il prétendait seulement avoir prévu, à partir de là, l'avènement inévitable de la dictature du prolétariat ; ce qui est d'ailleurs la thèse la plus contestable de sa doctrine.

Pendant avant le marxisme, en lui et hors de lui, l'idée de la lutte des classes doit sa force à ce que le réel et l'imaginaire, le fait et le mythe s'y trouvent inexorablement mêlés.

### Une conception héroïque de l'histoire

Quoi que l'on soit amené à penser d'une théorie à prétentions scientifiques de la lutte des classes, ne faut-il pas reconnaître qu'il manquerait quelque chose d'essentiel au devenir de l'homme si Spartacus et ses esclaves ne s'étaient pas dressés contre les patriciens romains, si les paysans allemands ne s'étaient pas révoltés contre leurs seigneurs au temps de Luther, si les canuts lyonnais n'avaient pas pris les armes contre la société bourgeoise du bon roi Louis-Philippe et si les ouvriers, les soldats et les marins péterbourgeois n'avaient pas accompli la Révolution d'Octobre ?

Un Marx dans son étonnant panégyrique de la Commune de Paris (*La guerre civile en France*), un Malraux dans la plupart de ses romans (notamment *Les Conquérants*, *La Condition humaine*, *L'Espoir*) ont su exprimer l'épopée de la liberté quand elle a pris la forme de la lutte des classes.

Il y a dans le socialisme, à des degrés divers selon la forme qu'il prend, quelque chose de religieux. Et il n'est pas difficile de voir que la religion dont il est issu, s'appelle la Révolution et que le dogme principal de cette religion est précisément l'idée de la lutte des classes.

Fondamentalement, ce dogme affirme qu'un jour viendra où les exploités, les opprimés, les humiliés et les offensés, c'est-à-dire les masses, se soulèveront contre les privilégiés et renverseront l'ordre fondé sur l'injustice pour le remplacer par un ordre juste et fraternel. Vraie ou fausse, l'idée a inspiré des hommes qui s'élevaient au-dessus d'eux-mêmes et échappant

aux limites de leur particularité d'individus ont été capables d'affronter la souffrance et la mort pour tenter d'édifier la « cité du soleil ».

Grossière dans l'imagination populaire, rêvant du « grand soir », subtile dans la doctrine de Marx qui se voulait scientifique, la théorie de la lutte des classes exprime dans les deux cas la même frustration du travailleur exploité et la même aspiration à l'avènement du royaume de Dieu sur la terre par les voies de l'histoire humaine.

A considérer l'histoire des sociétés européennes au XIX<sup>e</sup> et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, on ne saurait s'empêcher de penser que les oppositions et les conflits entre les classes y ont joué un rôle sinon décisif, du moins important. A considérer l'histoire de ces mêmes sociétés, au cours de cette seconde moitié du siècle dans laquelle nous vivons, on doit se demander si la civilisation moderne n'est pas entrée dans une ère nouvelle dans laquelle les relations entre classes sociales prendraient d'autres formes que celles des conflits d'antan.

Ainsi la critique des mystifications idéologiques et la constatation d'un certain nombre de données sociologiques nouvelles nous amènent à mettre en question le dogme de la lutte des classes et la conception apocalyptique de l'histoire à laquelle il est le plus souvent lié.

Les propagandistes communistes répètent inlassablement que la lutte des classes est « le moteur de l'histoire ». En vérité, la pensée de Marx est, à tout égard, plus complexe. Selon lui, c'est le progrès des forces de production, autrement dit des techniques de fabrication et de transformation des objets matériels qui engendrait le développement de la vie sociale sous tous ses aspects. Le progrès technique mettrait certaines classes en situation d'antagonisme vis-à-vis d'autres classes et entraînerait le triomphe des unes et la disparition des autres. Si donc on voulait exprimer par une formule la pensée de Marx, il faudrait dire que le progrès technique est le moteur de l'histoire tandis que la lutte des classes en est la trame. L'intérêt des analyses de Marx réside précisément dans l'effort qu'il a accompli pour éclairer la condition humaine en rattachant l'existence sociale à l'activité de la production. Autrement dit, Marx a compris que dans le travail social l'homme dominait la matière et s'asservissait en même temps aux formes matérialisées de la société industrielle.

Laissant de côté ces approfondissements anthropologiques, les disciples de Marx ont appauvri sa pensée pour n'en retenir que le schéma manichéen du prolétariat en lutte contre la classe capitaliste et destiné à libérer par la révolution socialiste le genre humain comme s'il était une sorte de Messie collectif. S'ils avaient été plus fidèles à la pensée originaire du maître qu'à ses schématisations ultérieures, ils auraient compris que le prolétariat industriel du XIX<sup>e</sup> siècle était le produit historique d'une certaine étape de la société moderne et ils se demanderaient si cette même société, dans ses étapes ultérieures, n'a pas engendré des formes nouvelles d'existence sociale.

Pendant trop longtemps on a traité de la lutte des classes au nom de jugements de valeur : les uns voyaient en elle la marche même du progrès humain et souhaitaient son exaspération en vue de la libération finale, les autres la condamnaient comme un phénomène socialement pathologique et comme une manifestation de désordre, fruit de l'agitation subversive et créatrice de violences oppressives. Il est temps, avant toute tentative de réévaluation, d'examiner la théorie de la lutte des classes en la confrontant avec le devenir actuel des sociétés industrielles.

### Les nouvelles données sociologiques

Il est un point au moins sur lequel Marx s'est incontestablement trompé : c'est l'annonce faite par lui de la prolétarisation croissante des masses de la Société moderne. Selon lui, en effet, il serait inévitable que les prolétaires devinssent toujours plus nombreux par suite des progrès de l'industrialisation et que cette augmentation d'effectifs entraînaît la révolution prolétarienne destinée à mettre fin au régime capitaliste.

Or il a été observé par une multitude d'économistes et de sociologues que le nombre des ouvriers de l'industrie était en régression par rapport aux effectifs totaux de la population active. Ainsi le poids spécifique de la classe ouvrière, loin de croître indéfiniment, s'est mis à décroître à partir du moment où la complexité des fonctions de la société industrielle a déterminé la multiplication des employés, des cadres, des techniciens et des spécialistes.

Fort embarrassés par l'apparition d'un tel ensemble de faits, les tenants du marxisme orthodoxe ont répliqué qu'il ne fallait pas réduire la classe ouvrière aux seuls ouvriers d'usine et qu'il fallait considérer que les employés, les cadres, les techniciens et les spécialistes en faisaient partie. Cette argumentation proprement scolastique en tant qu'elle cherche à sauver la théorie plutôt qu'à appréhender les faits nouveaux, appelle deux remarques.

Premièrement, c'est seulement en méconnaissant les différences de niveaux et de genre de vie qu'il est possible d'intégrer à la classe ouvrière les ingénieurs et toutes sortes de cadres et de spécialistes.

Deuxièmement, si l'on acceptait de concevoir de la sorte la classe ouvrière, il faudrait alors reconnaître qu'elle est bien différente du prolétariat homogène et radicalement exclu

de la société dans lequel Marx mettait ses espoirs. Il faudrait admettre qu'à l'ancien prolétariat a succédé un salariat complexe, différencié et de plus en plus intégré à la société industrielle actuelle.

C'est d'ailleurs là l'important, mis à part tout souci scolastique. En effet, la théorie de la lutte des classes impliquait non seulement que le prolétariat devint de plus en plus nombreux, mais encore qu'il restât cette masse de misérables parias qu'il était au XIX<sup>e</sup> siècle, voire qu'il s'appauvrit absolument et relativement toujours davantage. Aussi Thorez était-il cohérent lorsqu'en 1954, au moment où les salariés français connaissaient une profonde transformation de leur niveau et de leur genre de vie qui se poursuit actuellement, de défendre la fameuse thèse de la paupérisation absolue et relative. Mais il va sans dire que le prix de cette cohérence, c'est le refus d'enregistrer les données sociologiques nouvelles.

Les niveaux de vie des salariés apparaissent aujourd'hui comme étant avant tout fonction du degré de modernisme de la branche d'industrie et de l'entreprise auxquels ils appartiennent. Ainsi des différences existent entre les grandes agglomérations où se trouvent encore concentrées les principales industries et les autres localités du pays. On voit par là que la modernisation doit être accélérée, poursuivie et étendue et que la décentralisation à peine commencée doit être beaucoup plus activement poursuivie en vue de l'élévation générale du niveau de vie des salariés.

Quant au genre de vie, c'est évidemment chez les salariés des branches industrielles et des entreprises les plus avancées qu'il s'est le plus modifié. Au cours des dix dernières années, les machines à laver, les réfrigérateurs et les postes de télévision ont fait leur apparition de plus en plus massive dans les familles ouvrières de la région parisienne, par exemple. En même temps nombre de ces familles faisaient l'acquisition de cyclomoteurs, de motos et d'autos.

Il serait téméraire d'en conclure que ce que l'on a appelé la question sociale, est d'ores et déjà résolu. Mais il faut bien constater que des éléments de frustration propre à la condition ouvrière ont disparu et que des salariés en nombre croissant se sont intégrés à la vie globale dont leurs prédécesseurs s'étaient trouvés comme exclus, ce qui constituait précisément leur existence en une existence prolétarienne.

Il est facile de saisir que ces salariés déprolétarisés ou en voie de déprolétarisation ont de moins en moins recours pour comprendre le monde actuel et leur situation dans ce monde à la conception héroïque de la lutte des classes et aux schémas idéologiques issus de cette conception. Certes, des oppositions et des conflits continuent à surgir entre employés et employeurs et des grèves en résultent de temps à autre. Mais ces actions revendicatives sont conçues par ceux qui y participent, comme des moyens de pression vis-à-vis de leurs employeurs en vue d'en obtenir les augmentations de salaires désirées et non comme des étapes devant conduire à la révolution prolétarienne. A une existence sociale en voie d'américanisation à certains égards, correspond un style syndical consciemment ou inconsciemment, volontairement ou involontairement américanisé.

Tout se passe donc comme si la lutte des classes dans

---

professions libérales dont les situations sont liées à des archaïsmes économiques et sociaux, peuvent avoir un intérêt moindre ou, en tout cas, non immédiat à certaines formes de la modernisation. Aussi s'opposent-ils les uns aux autres dans des tensions, voire des conflits que des courants comme le mendésisme et le poujadisme ont partiellement et respectivement exprimés vers la fin de la IV<sup>e</sup> République et qu'ils continuent, dans une certaine mesure, encore à exprimer.

Ce type d'opposition entre forces modernisatrices et résistances archaïques nous semble devoir revêtir finalement plus d'importance pour le développement des sociétés industrielles contemporaines que l'ancien antagonisme entre le capital et le travail. En somme la lutte des classes, caractéristique jusqu'à un certain point de la phase de la société industrielle qui a eu cours en France aux environs de la Révolution de 1789 jusqu'aux environs de la seconde guerre mondiale, tend à céder la place à un ensemble complexe de tensions et de pressions dont la modernisation technique, économique et sociale et les archaïsmes eux-mêmes techniques, économiques et sociaux seraient les deux pôles.

### **La crise actuelle du parti communiste en France**

On sait depuis le début de l'année en cours qu'un conflit oppose à l'intérieur de l'appareil communiste des dirigeants comme Servin, Casanova et Kriegel-Valrimont à Thorez. Ce conflit n'a donné lieu jusqu'à présent qu'à des sanctions autoritaires prises par Thorez contre ses adversaires et qu'aux lamentables arguties du Secrétaire général auxquelles ont répondu les pitoyables autocritiques inacceptées de Servin et de Casanova.

Malgré la pauvreté de tels documents, il est possible de comprendre que le conflit est né des divergences portant sur la théorie de la lutte des classes dans son rapport avec la situation actuelle du salariat français.

Insatisfaits par l'immobilisme thorzien et désireux peut-être de succéder à l'inamovible secrétaire général, Casanova et Servin avaient envisagé un assouplissement de la ligne politique de leur parti. Peut-être aussi éprouvaient-ils plus ou moins clairement que quelque chose était en voie de changement dans la condition ouvrière en France. C'est en tout cas ce qui était ressenti par un certain nombre de rédacteurs de la revue *Economie et politique* et sans doute par des dirigeants comme Kriegel-Valrimont et Pronteau. Aussi, à des degrés divers, ces hommes essayaient-ils de distinguer à l'intérieur des forces capitalistes des éléments, selon eux, moins défavorables que d'autres à l'avenir du salariat français. Tâtonnant dans la direction d'une politique d'adaptation de ce salariat au processus de la modernisation, ils s'éloignaient du schéma manichéen opposant le prolétariat pris en bloc au capital pris en bloc. Qu'ils aient été encouragés à poursuivre dans cette voie par Khrouchtchev et qu'ils aient été appuyés dans leurs efforts par Togliatti, il est difficile de l'affirmer avec certitude en raison du caractère kafkaïen du monde bureaucratique-communiste. Ce qui est incontestable c'est que l'affaire a été assez grave pour déclencher la répression de l'appareil thorzien.

*Aux barricades de l'héroïsme révolutionnaire d'antan ont succédé les camps retranchés des inadaptés de la modernisation et de la décolonisation.*

ses formes classiques était en régression et cédait la place à des jeux de pression ne comportant plus de perspective apocalyptique. Tout se passe donc comme si les transformations subies par la traditionnelle propriété capitaliste, notamment sous l'influence des régulations étatiques multiples, et les changements du mode de vie des salariés engendraient une société nouvelle qui ne serait certes pas sans tensions, mais dans laquelle, la lutte des classes, au sens révolutionnaire de l'expression, ne serait plus ni le moteur, ni même la trame essentielle de l'histoire.

La lutte des classes entre le travail et le capital semble ne plus guère pouvoir se déployer radicalement que là où la modernisation technique, économique et sociale ne s'est pas accomplie ou ne l'a pas été suffisamment. Mais d'ores et déjà une autre lutte apparaît dont les formes ne sont nullement réductibles à celles du combat de classe, c'est celle qui précisément oppose à l'intérieur des sociétés industrielles les forces de la modernisation et les résistances de l'archaïsme. Or ces forces et ces résistances ne sont nullement assimilables aux masses salariales d'une part et au grand capital d'autre part.

En effet, les salariés et les patrons des grandes entreprises supérieurement équipées, l'ensemble des ingénieurs et des cadres spécialisés, les fonctionnaires des grands corps d'Etat ont le plus souvent intérêt à ce que le processus de la modernisation s'accélère et se généralise. En revanche nombre de petits et de moyens industriels, commerçants et paysans, certains salariés, certains fonctionnaires et certains membres des

S'appuyant sur le plus récent manifeste du communisme mondial — la déclaration des 81 partis communistes établie à Moscou en décembre dernier sur la base d'un compromis entre Chinois et Soviétiques — Thorez réaffirme avec une insistance monotone l'intangibilité du schéma marxiste vulgaire de la lutte des classes. Selon lui, il y aurait d'un côté le prolétariat et ses alliés naturels, les petits et moyens paysans, commerçants et industriels et de l'autre le grand capital qu'il appelle les monopoles. C'est à l'union des « petits » contre les « gros », c'est à cette espèce de poujadisme que se réduit, dans la pensée de Thorez, la tactique communiste en France. Il reste que les barricades de la guerre civile ne sont plus ce qu'elles étaient au XIX<sup>e</sup> siècle. La révolution est aujourd'hui d'abord technique et les camps retranchés comme celui qui s'est dressé à Alger en janvier 1960 ne sont plus guère que les manifestations des archaïsmes qui ne veulent pas mourir.

Si le parti communiste était un parti ouvrier se gouvernant démocratiquement et non une troupe de militants dominée par son appareil, il aurait le choix entre deux politiques : *ou bien* entraîner la fraction du salariat influencée par lui à participer au processus de la modernisation et faire en sorte que les salariés soient partie prenante dans le bouleversement en cours, *ou bien* exploiter les contradictions sociales existantes pour affaiblir au maximum la société française et provoquer des effondrements au bénéfice de la puissance expansionniste du bloc des Etats communistes.

Thorez a choisi pour les militants. Il refuse de participer au processus de modernisation de la société française. Il accepte de stériliser les énergies d'une partie du salariat. En jouant les « petits » contre les « gros » il entend freiner le développement du pays et accroître sa vulnérabilité par rapport aux entreprises de la puissance communiste mondiale.

Ainsi le schéma classique de la lutte des classes n'est pas seulement dépassé, il est devenu un instrument de justification d'une politique d'expansion d'un bloc d'Etats. Entre les mains des bureaucrates du communisme international, le marxisme révolutionnaire s'est transformé en un pseudo-marxisme authentiquement impérialiste.

Du point de vue de la logique interne du communisme orthodoxe, Thorez est parfaitement cohérent. Casanova, Servin, Kriegel-Valrimont et Pronteau, dans la mesure où ils veulent concilier leur appartenance à l'appareil et les besoins nouveaux du salariat français, ne le sont pas. C'est pourquoi Thorez les vaincra et les éliminera sans grande difficulté.

Pour le militant communiste dont la conscience tient pour *sacrés* le prolétariat, l'U.R.S.S. et le parti, le schéma de l'union de tous contre les monopoles sous la direction de son parti l'emportera sur les analyses plus riches des facteurs de modernisation que les Servin et les Casanova n'ont pas eu le courage politique d'assumer, ni peut-être la vertu intellectuelle de pousser jusqu'au bout.

Que penser, dans ces conditions, des hommes qui dans la

*Dans les pompes de leurs Congrès, les chefs du Communisme en France sont-ils encore capables de discerner les traits de la société nouvelle ?*

gauche non-communiste continuent à préconiser l'alliance avec les communistes et la création d'un nouveau Front populaire? Comment ne voient-ils pas que le Parti communiste dominé dans son immobilisme par son omnipotent appareil ne constitue en rien la force révolutionnaire ou l'énergie partiellement libératrice et rénovatrice qu'ils espéreraient utiliser au bénéfice du progrès social et politique?

On oppose assez souvent au projet d'un Front populaire l'idée selon laquelle le Parti communiste, minorité active en 1936, serait demain l'inévitable force dirigeante d'un nouveau Front populaire. Cette critique nous paraît juste. Mais il faut aller plus loin.

En effet le Front populaire ne serait pas essentiellement une entreprise valable en soi, mais dangereuse en raison d'une direction communiste probable. Ce serait une entreprise de confusion et de mystification en raison des objectifs opposés du parti communiste et des autres formations qui y participeraient. La gauche non-communiste ne peut avoir pour objectifs légitimes que le progrès technique, économique et social et que la démocratisation de la vie politique. Or précisément le conflit Thorez-Casanova vient de montrer que l'appareil entraînant les militants derrière lui a choisi de défendre les archaïsmes contre la modernisation en vue de l'affaiblissement de la société française.

En 1936 l'action communiste coïncidait pour une large part avec les exigences du salariat français et de la rénovation de l'économie. En 1951 la tactique du parti communiste, subordonnée plus que jamais à une stratégie mondiale de puissance, est favorable à l'immobilisme économique et social et défavorable aux exigences du progrès du salariat et de l'ensemble du corps social.

Comment enfin ne pas rappeler qu'une gauche non-communiste ferait une singulière politique de Gribouille en s'alliant au totalitarisme communiste pour tenter de promouvoir une démocratisation supérieure de notre vie politique.

### Que faire ?

A l'idéologie de la lutte des classes et aux schémas mystifiés et mystifiants auxquels elle a abouti, nous avons opposé l'idée-force de la modernisation de la vie sociale à tous ses niveaux.

Mais nous savons que cette idée ne saurait suffire à tout et qu'un mauvais usage en ferait une sorte de tarte à la crème d'une politique non-communiste.

Ayant repoussé les schémas communistes, nous devons nous méfier des schémas technocratiques qui prétendent qu'il appartient aux hommes de la compétence de prendre, en vertu de leur qualification et de leur spécialisation, toutes les mesures dont le pays aurait besoin.

L'erreur commune au communisme et au technocratisme réside dans la croyance à la nécessité historique. Pour le premier le prolétariat doit inévitablement prendre le pouvoir pour libérer radicalement la société, pour le second la classe technocratique doit non moins inévitablement accéder à la direction de la société pour la rationaliser. De Marx à Burn-

ham il y a comme un transfert de messianisme que l'examen du devenir social actuel ne peut retenir.

Cela nous paraît signifier que l'idée de la modernisation ne peut pas constituer à elle seule le contenu d'une politique. Il existe en effet plusieurs manières de moderniser : la manière totalitaire que les communistes utilisent au prix de la destruction des libertés fondamentales, la manière autoritaire qui peut convenir à telle région sous-développée, et la manière démocratique qui reste à définir pour ce qui est des pays déjà industrialisés.

S'il y a donc des manières plus ou moins valables de moderniser, cela veut dire que le critère d'une politique juste ne se trouve pas dans la modernisation elle-même. Cela veut dire surtout que la compétence du spécialiste ne saurait dispenser de l'option politique fondamentale. Le technicien ou, si l'on préfère, le technocrate n'a pas de vocation pour gouverner. C'est un expert que le pouvoir peut et doit consulter, mais dont la compétence ne saurait dispenser le pouvoir du choix qui lui incombe.

Aussi bien n'est-on pas démocrate essentiellement parce que la modernisation démocratique serait plus efficace et plus rationnelle que la modernisation autoritaire ou totalitaire. *Etre démocrate comporte un choix fondamental d'ordre moral et politique qu'aucune raison d'efficacité ou de rationalité ne saurait suffisamment justifier.*

Parier pour la liberté avec les risques qu'elle comporte, faire comme si les hommes pouvaient gouverner eux-mêmes, telles que soient les données conjoncturelles, telles sont les préalables de l'attitude démocratique.

Le problème politique actuel, c'est de concilier une telle attitude de principe avec les exigences de la modernisation.

Ayant repoussé la collaboration avec le totalitarisme communiste et refusant toute compromission avec les archaïsmes de la droite, il nous reste à discerner les forces aptes à faire triompher, dans le pays, la cause de la modernisation démocratique.

Manifestement ces forces comprennent un grand nombre de salariés, de cadres publics et privés et surtout de jeunes qui, issus des milieux industriels, agricoles et universitaires ne voient de solutions aux problèmes individuels et collectifs que dans l'affrontement non-idéologique des données sociologiques nouvelles. Jusqu'à maintenant les partis du centre et de la gauche non-communiste et les centrales syndicales libres ne sont pas parvenus à exprimer d'une manière suffisamment claire et efficace la réalité de ces forces dispersées, mais authentiques.

Il nous semble qu'au-delà des combinaisons du Front populaire et du centrisme, un renouvellement de l'esprit public constitue la condition nécessaire, sinon suffisante à tout regroupement durable et efficace des partisans de la modernisation démocratique.

Au défi totalitaire, il faut répondre par une réponse totale qui soit au plan moral, au plan économique et au plan politique, celle de la liberté. C'est elle qu'il nous faut, de longue main, préparer.

Pierre FOUGEYROLLAS.

# Controverses sur la révision de la Constitution

**L**E thème de la révision constitutionnelle est manifestement à l'ordre du jour. Par un paradoxe qui ne déconcertera que ceux qui n'ont pas l'habitude de ces anomalies inhérentes à l'histoire des mouvements d'idées politiques, les plus ardents à propager l'idée d'une réforme de nos institutions ne sont pas tant les adversaires déterminés du régime que certains de ses défenseurs, et même de ses inspirateurs qui rejoignent sur ce point les vues d'experts désintéressés. On peut à bon droit s'étonner, on peut surtout déplorer que, deux ans après l'entrée en vigueur d'une Constitution qui avait sur les précédentes la supériorité incontestable d'avoir été approuvée par une très large majorité du peuple français, il soit déjà publiquement question de son remplacement. Personnellement je regretterai toujours que, faute d'avoir été appliquée conformément à son esprit et à ses dispositions, elle n'ait pu faire la preuve de ses vertus comme de ses défauts et qu'on la condamne sans l'avoir éprouvée. Sans avoir la superstition de la stabilité institutionnelle et tout en étant parfaitement conscient de la valeur relative des dispositions constitutionnelles, il y a lieu de penser qu'un minimum de continuité dans l'application des textes, un peu de respect pour les lois fondamentales sont indispensables à la société politique : comment exiger du citoyen l'observance des règles si les dirigeants ne lui donnent pas l'exemple. Remettre en cause après une expérience aussi brève et aussi peu concluante la charte dont l'adoption avait été entourée d'une pareille solennité, c'est en user légèrement avec des réalités qui méritent plus de considération. Une constitution a beau n'être qu'une convention sociale, la règle du jeu, elle doit inspirer le sérieux. La conséquence la plus certaine des controverses actuelles sur la révision de la Constitution, c'est d'ébranler un des fondements du civisme.

## *La tendance à la personnalisation du pouvoir*

Mais c'est un fait que la question est posée : les regrets n'y peuvent rien changer et la première règle en politique est de se rendre à l'évidence des faits. Or, seconde évidence, les projets de révision constitutionnelle s'orientent généralement dans le sens d'un renforcement du pouvoir présidentiel. L'histoire du mouvement est curieuse : à l'origine, qui est

antérieure à la V<sup>e</sup> République, quelques spécialistes de droit constitutionnel suggèrent l'élection du chef de l'exécutif — Président du Conseil ou Président de la République — au suffrage universel pour faire contrepoids à l'assemblée élue et lui conférer une autorité morale au moins équivalente. Peu à peu les partisans d'une évolution vers un régime de type présidentiel ont rallié à leurs vues d'autres esprits et une partie du personnel politique de la IV<sup>e</sup> et de la V<sup>e</sup> République. Voilà qui mérite considération. Dans le même temps les adversaires les plus irréductibles du régime en vigueur lui reprochaient précisément son caractère présidentiel et pensent le flétrir en le dénommant « monarchie gaulliste ». Ainsi la tendance à la personnalisation du pouvoir est-elle au cœur du débat : le régime présidentiel est devenu un des principes autour desquels se reclassent l'opinion, un point de clivage et de cristallisation pour les tendances politiques.

Nous laisserons aux spécialistes la responsabilité des vertus qu'ils prêtent généreusement au régime présidentiel ou des graves inconvénients qu'ils prédisent comme ses inéluctables conséquences. L'examen des causes qui expliquent le mouvement d'opinion en faveur de ce type de régime fournit déjà une matière assez riche à la réflexion et l'expérience historique fait justice de certains arguments ou tout aussi bien de certaines objections.

La controverse tourne pour une part appréciable autour de la notion de régime démocratique. Les défenseurs voient dans l'élection directe au suffrage universel du président le moyen de restaurer des liens vivants entre le peuple et les institutions en lui donnant le sentiment d'agir sur la source de la décision politique et de participer de près au fonctionnement du régime. Les adversaires se fondent essentiellement sur le postulat que le régime présidentiel, réduisant les pouvoirs de l'assemblée élue et l'affaiblissement dans l'esprit public comme dans la répartition effective des pouvoirs, est antidémocratique.

Quelque scrupule qu'on ait à dénoncer des vérités premières, le rappel de quelques données de simple bon sens n'est peut-être pas complètement superflu, si l'on en juge par les confusions et les erreurs de fait dont les déclarations de personnalités politiques donnent le spectacle, constamment répété. En premier lieu, il importe de dissiper l'équivoque complaisamment entretenue autour de la réalité même du régime présidentiel et qui fausse toutes les dis-

---

rait au chef de l'exécutif, elle l'a toujours admiré pour des raisons secondaires et qui n'avaient qu'un rapport lointain avec le fonctionnement effectif du système. Sans compter qu'elle a méconnu des aspects aussi fondamentaux que le fédéralisme, l'indépendance des juges et le bipartisme qui concourent à donner au régime présidentiel américain son caractère et sa portée véritables. Avec le régime tel qu'il fonctionne aux Etats-Unis, nous sommes loin aussi de notre régime tel que la pratique l'a infléchi depuis deux années : c'est par un véritable abus de langage qu'on le qualifie de régime présidentiel. On peut penser ce qu'on veut, mais il est primordial de ne pas confondre ce qui est essentiellement distinct. Chaque fois que l'on préconise l'établissement en France du régime présidentiel, il importe donc de préciser ce qu'on a dans l'esprit : des institutions imitées du modèle américain ou la consécration constitutionnelle de notre évolution coutumière.

### *Démocratie et parlementarisme*

Cette distinction rappelée, nous n'en sommes que plus libres pour dissiper une autre confusion et contester la tendance à assimiler démocratie et parlementarisme. C'est l'effet d'une longue symbiose, sous la III<sup>e</sup> République, entre la démocratie et les institutions parlementaires, et de l'identification qui s'en est suivie aussi bien chez les démocrates que chez leurs adversaires. Mais l'assimilation ne va pas de soi : la preuve en est que les deux notions furent longtemps dissociées et même parfois antagonistes. Un système représentatif peut fort bien ne pas être démocratique, ni dans son inspiration, ni dans son application ; les institutions parlementaires sont bien plus anciennes que la démocratie : il est vrai qu'elles y acheminèrent en minant le pouvoir. Réciproquement, il peut y avoir, et l'expérience des sociétés politiques le propose effectivement, des exemples de démocratie autres que parlementaire. Il n'est conforme ni à la réalité ni à l'intérêt de la démocratie de la réduire à sa forme parlementaire : sa nature est plus riche de possibilités, elle porte en elle une gamme de virtualités qui n'ont pas encore été explorées. Ainsi un régime qui ne reposerait pas sur la primauté des assemblées parlementaires ne serait pas *ipso facto* un régime antidémocratique. L'objection qui récuse à priori toute évolution vers un renforcement de l'exécutif n'est donc pas convaincante.

Reste à éprouver la validité des raisons que l'on avance en faveur de cet infléchissement. Une considération pas toujours exprimée mais généralement sous-jacente et souvent déterminante est le désir de faire cesser le divorce entre la lettre et le fait dont notre vie politique offre le spectacle, et peut-être faut-il dire le scandale. Cette préoccupation n'est pas simple scrupule de juriste : elle peut relever d'autres motifs et rejoindre le souci qu'on exprimait plus haut de mettre fin à une situation grosse de périls pour l'esprit public et l'éducation du citoyen. Il y a deux façons possibles d'ajuster ensemble les principes et la pratique : ramener celle-ci à la stricte application des premiers ou enterrer dans un texte les entorses à la Constitution. Chacune des deux démarches a sa justification, mais aussi ses limites. C'est sans conteste une erreur que de ne tenir aucun compte des situations concrètes en posant des règles de droit, mais

### *Après de Gaulle, à l'Elysée : un chef d'Etat et de gouvernement ou le Président d'une République parlementaire ?*

cussions. Le régime présidentiel n'est pas ce que certains l'imaginent : en particulier il n'implique aucunement l'abaissement du Parlement. Bien au contraire : les Etats-Unis proposent l'exemple classique du régime présidentiel ; or il y a peu de pays où les assemblées représentatives élues jouissent d'autant d'indépendance et même de considération : un sénateur est un personnage puissant et les présidents ne sont pas si nombreux qui n'aient commencé par s'illustrer comme sénateur. Le Président des Etats-Unis ne peut rien contre la volonté du Congrès : il ne peut ni le dissoudre ni le contraindre, seulement refuser sa sanction aux lois votées ; mais le Congrès peut refuser les projets de loi ou les demandes de crédit que le Président lui soumet. Les deux pouvoirs sont donc indépendants l'un de l'autre, mais leur séparation n'est pas absolue : ayant besoin dans certains cas de l'assentiment de l'autre, ils sont obligés de s'accorder. Nous sommes loin du schéma d'un régime où un exécutif tout-puissant assujettirait à ses volontés une représentation craintive et diminuée. Mais l'opinion française n'a jamais bien saisi la nature exacte et l'essence du régime politique américain : qu'elle l'ait apprécié jadis pour sa faiblesse qui ne pouvait porter ombrage aux libertés individuelles, ou plus récemment pour le pouvoir qu'il octroie-

c'en est une autre non moins pernicieuse que d'ériger une situation par nature transitoire en règle universelle. N'est-ce pas le travers où donnent ceux qui cherchent un moyen de pérenniser le pouvoir de fait qu'exerce le général de Gaulle ? Déjà l'un des reproches adressés en 1958 au projet de Constitution était d'être faite sur mesure pour celui qui devait être le premier président : l'objection n'était pas, à mon sens, décisive, pas plus que cette adaptation du texte aux possibilités du moment n'était un argument positif. Mais à vouloir aujourd'hui raisonner pour l'avenir en fonction du tandem que se trouvent former le général de Gaulle et Michel Debré, on s'expose à de graves mécomptes une fois dissociée la combinaison de ces deux personnalités.

Les arguments les plus décisifs en faveur de l'instauration d'un régime présidentiel se ramènent à deux groupes. Un premier lot s'appuie sur des données objectives : les exigences de la politique ne s'accommoderaient plus de formules qui ont pu naguère convenir ; l'évolution du rôle de la puissance publique aurait définitivement périmé les solutions de type parlementaire ; l'extension des attributions de l'Etat, l'extraordinaire accroissement de ses pouvoirs, la complexité croissante des problèmes posés seraient autant de facteurs appelant irrésistiblement le renforcement de l'exécutif. On ne voit aucune objection à opposer à l'évidence des nécessités : il paraît clair que le régime parlementaire classique, à plus forte raison le régime d'assemblée, avec ses lenteurs inévitables, les délais de ses délibérations, la dépendance des groupes particuliers, est des plus mal adaptés pour faire face à ces exigences. Reste à déterminer quelle formule est plus efficace, en ne perdant pas de vue qu'une des conditions de l'efficacité est l'adhésion des citoyens. Un gouvernement qui réunirait les meilleures garanties de compétence, de célérité, de continuité, ne tarderait pas à se trouver bien démuné si lui faisait défaut le soutien du peuple : il serait comme un poste de commandement soudain isolé et dont les communications sont coupées.

### La participation des citoyens

C'est précisément à la participation des citoyens que se réfère le second groupe d'arguments sur lequel s'était la campagne en faveur du régime présidentiel : ils se soucient des éléments psychologiques de la vie politique. Le renforcement du pouvoir correspondrait à une attente, consciente ou non, de l'opinion ; celle-ci aspire à être dirigée, veut se sentir gouvernée. Le fait n'est pas propre à la France ; il n'est que de jeter un regard à la plupart des pays, y compris ceux qui jouissent de la réputation la plus ancienne et la plus méritée de fidélité à la démocratie : partout se manifeste une tendance à la personnalisation du pouvoir. Le parallélisme et la simultanéité des évolutions écartent l'hypothèse d'un concours fortuit de circonstances. Plutôt que de contrecarrer cette aspiration et de la laisser exploiter par des ambitieux à des fins antidémocratiques, ne vaut-il pas mieux l'institutionnaliser et s'en faire un moyen de rénover la démocratie ? Les tenants de la démocratie classique déplorent que le peuple se décharge ainsi de ses responsabilités et remette entre les mains d'un homme son destin : mais est-on sûr qu'il a plus vif le sentiment de sa participation

quand il choisit tous les quatre ou cinq ans des représentants ? La démission n'est-elle pas comparable ? Le choix de représentants pour exercer au lieu et place du peuple la souveraineté a précisément pour origine et justification l'impossibilité où l'on pense que le citoyen est de le faire. Autrement dit le régime parlementaire repose sur l'idée qu'il ne peut y avoir de participation directe des citoyens à la gestion des affaires publiques.

Or l'apparition de nouveaux moyens d'information et le développement des moyens de communication modifient peut-être la nature des rapports entre gouvernés et gouvernants en rendant désormais possible ce qui était tenu pour irréalisable. Le principal obstacle à l'instauration de la démocratie directe résidait dans l'étendue territoriale, la distance et la dispersion. Depuis, la diffusion d'abord de la presse et la généralisation de l'enseignement, puis surtout la radio et la télévision ont partiellement levé l'obstacle : ils permettent un contact instantané et direct entre les détenteurs du pouvoir et l'ensemble du pays. Le recours à des procédures qui n'avaient pas leur raison d'être dans le système parlementaire comme le référendum peuvent constituer la réponse du citoyen aux questions du gouvernement et faire des relations entre gouvernants et gouvernés un authentique dialogue. Qui sait si dans le cadre d'un régime présidentiel où le chef de l'exécutif tiendrait par élection son pouvoir du peuple, l'informerait régulièrement de la situation et soumettrait à son verdict par voie de référendum les options majeures, les citoyens n'auraient pas davantage le sentiment d'être associés à l'exercice des responsabilités politiques et à l'orientation du destin national que dans la pratique de la démocratie parlementaire ? La réponse dépend assurément de toute une série d'autres facteurs que la forme des institutions.

Cela nous remet précisément et opportunément en mémoire le caractère relatif des dispositions constitutionnelles et l'importance d'autres conditions qui ne s'expriment pas dans les textes juridiques. Qu'on soit pour ou contre le régime présidentiel, il importe de ne pas céder à l'illusion qui croit pouvoir guérir tous les maux politiques par la vertu de modifications constitutionnelles. L'expérience faite par le général de Gaulle lui-même est bien propre à exorciser cette illusion. C'est un des principes de sa pensée politique qu'un Etat ne peut être bien gouverné sans une bonne constitution : son opposition à la IV<sup>e</sup> République puisait dans cette certitude son intransigeante rigueur. Aussi son principal souci, lors de son retour aux affaires, fut-il d'obtenir les moyens de réviser la Constitution défectueuse. Deux ans plus tard, les projets de révision administrent la preuve que les institutions ne sont pas tout.

*C'est que la démocratie ne se réduit pas à un schéma institutionnel : elle est une vie. Elle ne meurt pas tant d'une organisation défectueuse des relations entre les pouvoirs que de la désaffection des citoyens. Tout a sur sa vitalité quelque influence, bonne ou mauvaise. Aussi la tâche de la restaurer qui incombe à notre génération requiert-elle que tout soit mis en œuvre. La démocratie, c'est aussi bien le civisme des citoyens que leur participation à la gestion des affaires locales, un syndicalisme majeur ou encore leur volonté de se cultiver. Replacée dans cette perspective générale la présente controverse sur le régime présidentiel reprend son importance relative, ce qui ne retire rien de son intérêt.*

René REMOND.

## Suggestions pour une démocratie moderne

**Q**UE sera la VI<sup>e</sup> République ? Mon propos n'est pas d'entrer dans le débat sur le régime présidentiel que certains parent aujourd'hui de toutes les vertus... Il me semble plus opportun de réfléchir sur les structures à donner aux institutions représentatives afin qu'elles possèdent force, vitalité, efficacité, que la République soit parlementaire ou présidentielle.

La solution à la crise de la démocratie française n'est pas de supprimer le Parlement politique, ni de le réduire à l'état de simple apparence, ce qui est le cas sous la V<sup>e</sup> République. Elle n'est pas non plus de ressusciter un régime d'assemblée comme celui qui a tué la IV<sup>e</sup> République. Elle est de conjuguer la nécessaire représentation politique du peuple avec la non moins nécessaire représentation de toutes les forces vives, non politiques au sens strict du terme, que le pays recèle. Elle est, en même temps, de préciser le rôle que doivent jouer les techniciens et les savants des disciplines que n'a pas le droit d'ignorer une nation qui veut vivre et progresser.

### L'ASSEMBLEE NATIONALE

La représentation politique doit être assurée par une Assemblée Nationale où siègent les représentants des différentes tendances de l'opinion publique. Ces représentants doivent être élus à la représentation proportionnelle, dont les modes pratiques plus variés qu'on ne l'imagine habituellement peuvent être réexaminés... à la lumière des expériences que nous en avons faites en France. Pour décourager la fondation de groupuscules, la loi pourrait décider qu'au-dessous d'un pourcentage appréciable de suffrages les candidats ne seraient pas élus. Cela aiderait au regroupement des partis.

Les circonscriptions électorales devraient être de la taille d'un département moyen, les petits départements étant groupés et les grands découpés. La représentation des intérêts locaux étant assurée suivant d'autres critères, l'objection des « arrondissementiers » qui consiste essentiellement à dire que l'électeur veut connaître son député ne tiendrait pas. Les idéaux politiques, les grands courants de l'opinion publique ne doivent pas être limités aux frontières des « bourgs pourris » et rapetissés à la mesure des marchandages de champ de foire ou des combinaisons échafaudées dans les arrière-salles des cafés du commerce. La grande politique est d'un autre ordre de dimension. Elle dépasse nécessairement les limites de l'arrondissement. Elle transcende les intérêts particu-

liers, individuels ou collectifs, qui doivent avoir d'autres moyens de se défendre.

La politique nationale n'a pas besoin de deux Chambres issues des options partisans ou idéologiques. Une seule est nécessaire et suffisante. Le rôle du Sénat n'est-il pas, en partie du moins, de corriger, par des vues d'un autre ordre, ce qu'il peut y avoir de défectueux dans les options des partis ?

L'essentiel du travail de l'Assemblée politique doit se faire dans de grandes commissions spécialisées, là où il est plus difficile, qu'à la tribune publique, de placer des discours électoraux. J'ai pu constater moi-même, à de nombreuses reprises, que tels députés des partis extrémistes faisaient en commission des propositions de bon sens et qu'ils réservaient aux séances plénières leurs déclarations démagogiques, dans un but évident de propagande. En commission de travail, on peut recueillir avec fruit les observations et les informations des techniciens ou des grands commis de l'Etat qui ne s'en laissent pas imposer par les déclamations théâtrales. Qu'en séance publique, de grands discours puissent ensuite être prononcés, très bien ! Il est utile et bon que s'affrontent ainsi les grandes idées, que le pays aux écoutes soit informé par les *leaders* des groupes des options auxquelles ceux-ci se sont arrêtés. Dans ces occasions, on pourrait avoir recours à la radio-télévision pour donner toute la publicité désirable et possible aux débats concluant les travaux à huis clos des commissions. Ainsi seraient conciliées les exigences des études approfondies des problèmes nationaux et internationaux et celles de l'information nécessaire aux citoyens.

Je crois intéressant de noter ici que lors de la discussion du premier projet de Constitution, en 1946, Pierre Cot avait, en commission, suggéré lui-même (et lui seul) que le travail parlementaire se fasse surtout en commission, notamment pour éviter l'embouteillage des débats publics.

### LE SENAT

Je voudrais maintenant traiter de la représentation des collectivités locales, des corps intermédiaires et des valeurs de la pensée et de la science. Au Sénat serait réservée la représentation des familles, des organisations syndicales, des instituts scientifiques, littéraires, culturels. On n'y siègerait pas comme représentants des partis politiques, mais comme délégués élus des communes, des corps intermédiaires, des élites intellectuelles et scientifiques du pays.

Si les communes, les associations familiales, les corps professionnels et interprofessionnels représentent excellentement la « démocratie de base », les organes où l'on fait l'apprentissage de la vie sociale et économique de la nation, les élites intellectuelles, notamment scientifiques, ont à jouer dans la vie publique un rôle de plus en plus important. Ce sont elles qui doivent nous éviter de légiférer et de gouverner en dehors et souvent au mépris de la connaissance approfondie de l'homme et des groupes humains, connaissance que nous donnent, en particulier, la biologie et la sociologie. On ne devrait jamais s'engager dans l'étude et la promulgation de lois économiques et sociales entraînant pour les individus, les familles, les groupes humains, des conséquences vitales sans interroger officiellement les représentants de ces sciences, de ces disciplines. Et le meilleur moyen de profiter de leurs conseils compétents ne serait-il pas de les introduire dans un Sénat qui prendrait ainsi toute sa valeur d'assemblée des « sages » de la République, dont les discours et les actes, les conseils et les votes ne seraient pas viciés par les passions ?

Les organisations familiales, professionnelles, économiques et sociales désigneraient leurs représentants sénatoriaux comme elles désignent actuellement leurs délégués au Conseil Economique et Social. Les instituts scientifiques et culturels, le Collège de France désigneraient les leurs selon des règles à déterminer par eux en accord avec l'Etat.

Les syndicats ouvriers, qui montrent par leurs manifestations multipliées, leur volonté d'influer sur la politique nationale, tout en critiquant abondamment les partis et en insistant sur ce qui les différencie de ces derniers, trouveraient, par leur introduction au Sénat, la possibilité d'agir plus profondément qu'ils ne le font actuellement. Revendiquer, manifester de toutes façons et en toutes circonstances son opinion sur les problèmes politiques nationaux et internationaux est bien. Mais prendre ses responsabilités dans les délibérations et les décisions parlementaires, ce serait encore mieux et peut-être plus efficace.

Quant aux communes, elles éliraient elles-mêmes, suivant des modes et dans des proportions à déterminer, leurs représentants sénatoriaux. On dit couramment que le Sénat est la « grande assemblée des communes de France ». Il le serait bien davantage encore si celles-ci y étaient directement représentées. Elles aussi protestent souvent contre telles ou telles décisions du parlement et du gouvernement. Il ne serait pas mauvais qu'elles puissent influencer ces décisions par le moyen de leurs délégués officiels.

Le Sénat ainsi composé aurait à connaître comme aujourd'hui des projets et propositions de lois que lui transmettrait l'Assemblée Nationale et pourrait lui-même prendre l'initiative de certaines propositions. Se plaçant au point de vue des corps intermédiaires et des corps intellectuels, que nous avons nommés, il jouerait dans la confection des lois un rôle éminent de guide et de conseiller avec voix délibérative, le dernier mot restant à l'Assemblée Nationale. J'avais demandé à la première Assemblée Nationale Constituante pour le Conseil Economique des pouvoirs analogues à ceux que je voudrais voir aujourd'hui accordés au Sénat. Je n'avais pas été suivi, me heurtant surtout au parti communiste qui voulait une

assemblée politique, mais aucune assemblée économique et sociale. On sait ce que cela nous a donné. La V<sup>e</sup> République, elle-même, n'a que faiblement étendu les pouvoirs strictement consultatifs du Conseil Economique. Si un Sénat tel que je le souhaite sortait d'une nouvelle Constitution, il ne resterait qu'à supprimer le Conseil Economique. Cela nous ferait l'économie d'une assemblée et les membres du Conseil Economique et Social n'auraient pas à s'en plaindre car ils deviendraient sénateurs, avec des pouvoirs plus importants et des vues plus vastes qu'aujourd'hui.

### LES TECHNICIENS DANS LA DEMOCRATIE MODERNE

*Les techniques* de toute nature envahiront chaque jour davantage tous les compartiments de notre vie sociale et, par répercussion, de notre vie politique. Car les problèmes politiques ne sont pas exclusivement d'ordre idéologique. Il ne suffit pas pour les résoudre, quoique ce soit nécessaire, d'avoir du sens civique, de la science juridique, un amour du Bien commun, de l'enthousiasme, voire de l'éloquence. Cette dernière qualité, dont on n'a que trop abusé, notamment sous la III<sup>e</sup> République, peut même en certaines occasions obscurcir les questions et voiler les difficultés qui attendent les prophètes des « lendemains qui chantent » et jouer aux éteigneurs d'étoiles d'assez tristes tours. L'orateur croit ce qu'il dit, me confiait certain jour un ami. Mais cela n'oblige pas nécessairement la vérité à obéir à l'orateur...

La solution des problèmes politiques dépend souvent, tout au moins en partie, de données techniques. Déclarer la guerre à l'Allemagne de Hitler en septembre 1939 était un acte politique dénotant un incontestable courage et un sens réel de l'honneur. Mais, comme les responsables de notre politique extérieure et de notre Défense nationale avaient négligé les avertissements du technicien qu'était à cette époque un certain colonel de Gaulle, l'armée française fut jetée dans la tourmente contre une armée allemande supérieurement outillée, dont les formations motorisées nous accablèrent à l'armistice de juin 40... et ses suites. Si le technicien Charles de Gaulle et quelques autres techniciens de la motorisation militaire avaient siégé, bien avant 1939, dans les conseils du Gouvernement et au Sénat, si, en d'autres termes, ils avaient eu voix au chapitre, nous n'aurions sans doute pas connu cet épouvantable désastre. Il est vrai que notre état-major lui-même croyait encore en 1939 à la guerre des tranchées de 1914 !

La solution des problèmes politiques dépendra désormais beaucoup plus qu'hier de données techniques exigeant des connaissances que ne possèdent pas nécessairement un brillant tribun ou un habile diplomate. Statisticiens, démographes, économistes, sociologues, biologistes, atomistes, juristes, tant d'autres techniciens ou savants qu'il serait fastidieux d'énumérer, devront donc être nécessairement consultés par les pouvoirs politiques responsables avant de prendre une décision de quelque importance. Ces techniciens, nous les voyons déjà dans les multiples services des administrations centrales, départementales et communales de nos grandes cités. Nous les

rencontrons aussi dans les commissions de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Mais ils occupent également les plus hauts postes dans les entreprises nationales, à l'énergie atomique, dans les différents offices publics, à la Caisse des Dépôts et Consignations, à la Sécurité sociale, à la Statistique nationale, etc. Ce sont aussi les grands directeurs des ministères. Ils sont les conseillers actifs des hommes politiques qui ne sauraient se passer de les consulter avant d'engager leur autorité au service de l'intérêt général.

Mais aucun de ces techniciens, y compris les plus grands, ne gouverne l'Etat, à moins que les hommes d'Etat n'abdiquent leur pouvoir en faveur de leurs conseillers. Dans ce cas, il ne s'agit plus seulement de technique et de techniciens, mais de technocrates et de technocratie, c'est-à-dire du gouvernement de la nation par des hommes que leurs fonctions particulières et leur science compartimentée ne désignent pas pour diriger la politique, qui est une science du général. De bons observateurs mettent d'ailleurs en doute la volonté des grands directeurs et des techniciens hors série, de gouverner l'Etat. Il leur suffit de se savoir... indispensables à ceux qui gouvernent et qui ne peuvent être omniscients.

Cela suppose que gouvernants et législateurs puissent tenir leur place et sachent mettre les techniciens à la leur. Cela suppose que les techniciens ne soient pas seuls à posséder une culture générale, mais que les hommes d'Etat en aient une — plus étendue même, si possible, de façon à dominer les problèmes et à les situer dans une perspective d'ensemble.

### LES PARTIS POLITIQUES

Les partis ont mauvaise réputation. La défiance à leur égard ne date pas d'aujourd'hui, mais elle va croissant. Les causes en sont multiples et, parmi elles, des campagnes de presse plus sectaires qu'objectives. On ne peut nier toutefois que les partis eux-mêmes soient en partie responsables du discrédit qui les frappe. La désaffection du pays pour le « système », rendu responsable de nos malheurs, a naturellement entraîné la désaffection vis-à-vis des partis considérés comme auteurs principaux de la dégénérescence de la démocratie. Il est nécessaire que les partis se créent figure et âme nouvelles, s'ils veulent survivre au régime actuel.

Leur renouvellement est d'ailleurs indispensable à la démocratie elle-même. Qui dit démocratie politique dit nécessairement organisation de l'opinion publique en partis représentant ses différentes nuances, c'est vérité d'évidence.

Les partis, organisés librement, indépendants de tout groupe de pression, doivent donc représenter des tendances politiques également libres. Leur rôle, en premier lieu, est d'informer et former les citoyens, par le moyen de publications loyales, de sections d'études politiques, économiques et sociales. Ils doivent ensuite servir de contrepoids aux équipes de technocrates et donc être animés par des hommes de tempérament et de caractère « libéraux », appartenant à des catégories sociales diverses, formés eux-mêmes par des disciplines complémentaires.

On a beaucoup critiqué la prolifération des partis. L'idéal souvent proposé à la France est celui de l'Angleterre : deux partis, trois au maximum. On oublie que nous ne sommes pas des Anglais, que nous avons plus de goût pour la diversité que pour l'unité, pour l'indépendance que pour la discipline. Je constate que chaque fois qu'on a parlé de « regroupement » des partis, on a créé des partis nouveaux, sans supprimer les anciens. Je ne dis pas que c'est bien ; je dis que cela est. Cependant, il serait raisonnable de n'admettre en France (et parce qu'il s'agit de la France) que quatre ou cinq partis. Mais cette réduction du nombre de nos partis ne pourra se réaliser qu'après une entente entre les principaux d'entre eux et sous la pression d'une nécessité quasi-inéluctable. Procéder par voie de contrainte, autre que morale ou psychologique est impensable.

Si les syndicalistes se décident à entrer dans la politique, le sang nouveau qu'ils infuseront aux partis dans lesquels ils entreront, ou les partis nouveaux qu'ils contribueront à former avec les adhérents des anciens partis, conduiront infailliblement à une rénovation des formations classiques et de la vie politique. Qu'ils y pensent sérieusement, sinon leurs velléités révolutionnaires dans ce domaine resteront à l'état de... velléités. S'ils acceptent et s'ils sont compris, il sera permis d'envisager avec optimisme non seulement la réforme des partis politiques, mais, au-dessus d'eux, la réforme du parlementarisme, sinon exactement dans les formes que je viens d'esquisser, du moins dans le sens que je viens d'indiquer sommairement.

Les partis devraient être des écoles de démocratie. Il conviendrait donc qu'ils accordent une attention toute particulière aux institutions et aux corps intermédiaires qui sont en quelque sorte l'école de base de la démocratie et comme l'école primaire de la politique générale. La commune et son conseil municipal, le département et son conseil général notamment obligent à *penser concrètement* les problèmes des collectivités familiales et territoriales. Ils permettent aux citoyens de faire leur apprentissage civique et politique dans le réel humain. Certes, il y a loin de « la politique de clocher », de quartier, de canton ou d'arrondissement à la grande politique nationale et internationale, comme il y a loin de l'arithmétique du certificat d'études primaires aux mathématiques supérieures. Mais il faut bien commencer par le premier degré. Et il reste qu'un apprentissage pratique est nécessaire, que le contact des choses « à hauteur d'homme », la plongée dans les affaires communales et départementales est précieuse pour qui veut connaître les « grands fonds » de la haute mer intercontinentale.

Les partis doivent repenser la signification et le but de leur mission ainsi que le proposaient André Philip et Bernard Lambert dans le dernier *France Forum*. Ils doivent se réformer en considérant que tout se transforme autour d'eux : les institutions les plus vénérables, les traditions les plus respectables, les techniques les plus consacrées. Ou les partis démocratiques et les institutions parlementaires sauront « prendre le tournant » ou ils culbuteront dans le fossé où pourrissent choses mortes.

Maurice GUERIN.

## Les travailleurs et l'entreprise

Il n'est pas de semaine sans que nous soyons informés de licenciements ou de mises à pied de délégués ou de militants syndicaux... n'ayant commis comme crime que d'avoir défendu leurs camarades.

Il n'est pas de semaine où des vieux travailleurs ou cadres ne soient rejetés de leurs entreprises, mutés, déclassés... Il n'est pas de jour où, pour des raisons financières, techniques, économiques, « d'organisation », etc., des centaines de travailleurs ne soient licenciés collectivement ou prévenus d'avoir à se recaser. Nous pourrions allonger la liste de tous les abus dont sont victimes les salariés. à l'heure de l'« intéressement »... des travailleurs à l'entreprise. En faisant miroiter des avantages pécuniaires, on obtiendra encore quelques signatures d'accords, et après... Quel sens donner à ces contrats limités quand, la dernière semaine d'avril, quelques millions de travailleurs auraient protesté, débrayé, s'il n'y avait eu le putsch d'Alger.

Il n'y aura pas d'intéressement sans préalablement chercher à connaître les aspirations profondes des travailleurs. Quelles sont-elles ?

Les dispositions de l'ordonnance du 7 janvier 1959 sur « l'association et l'intéressement des travailleurs à l'entreprise », et l'attitude des supporteurs de ce texte nous ont montré qu'il ne pouvait s'agir dans le meilleur des cas que d'une simple participation aux résultats financiers de l'entreprise.

Il faut dire nettement que cela ne peut nous convenir. Le pouvoir d'achat de la classe ouvrière doit s'améliorer et de façon continue, mais il n'est pas besoin d'ordonnance spéciale pour cela, la loi du 11 février 1950 sur les conventions collectives existe et forme un cadre adapté à la négociation d'accords de salaires. (Encore que des lettres et des déclarations intempestives du Premier Ministre mettent en cause cette liberté de négocier.)

Par contre, il est certes besoin de textes nouveaux pour assurer et étendre les droits syndicaux à l'intérieur des entreprises, pour organiser la participation effective des travailleurs et de leurs organisations aux décisions prises.

A la structure de domination mise en place par le patronat et qui tient les travailleurs en état de minorité et de dépendance, doit être substituée une structure démocratique de participation aux décisions.

Les structures économiques, sociales, politiques, humaines de notre pays se sont transformées. Le cadre juridique dans lequel l'activité économique s'est développée n'a subi, quant à lui, aucune mutation profonde. Alors que les générations se sont efforcées, pas à pas, de faire passer dans les faits certains idéaux de justice et de démocratie, il est nécessaire de reconnaître que l'un des domaines où leur action s'est le moins fait sentir, est celui du partage des biens et des bénéfices dans le cadre de la société économique.

Les travailleurs dont l'activité est essentielle à la marche et au développement des cellules de production n'en retirent qu'un résultat, le salaire, déterminé par les rapports de travail. Ils sont un des rouages de l'ensemble, sans plus, soumis aux fluctuations de l'activité économique ainsi qu'aux décisions des propriétaires ou de la direction de l'entreprise qui disposent d'eux comme ils le font pour les autres éléments de la production. Enfin, conséquence de ce phénomène, le pouvoir de direction économique de l'employeur s'est accompagné d'un pouvoir de commandement, qui dépasse très largement les nécessités de l'organisation de l'entreprise.

L'entreprise est la résultante du concours ou de la mise en œuvre tant du capital que du travail et des produits destinés à satisfaire les besoins des consommateurs. En conséquence, chacun des constituants de l'entreprise doit y trouver sa juste part, aussi bien l'apporteur de capital que le travailleur, le consommateur ou l'Etat.

Il en résulte que le pouvoir dans l'entreprise doit être dévolu à une personne ou à un organe choisi par les uns et les autres selon des normes à définir. Il n'est ni juste ni sain, il est même absurde, que le droit de décision, de direction, émane de l'une seule des parties prenantes.

Non point qu'une autorité ne doive s'exercer dans le domaine de la vie quotidienne de l'entreprise et de l'exécution des décisions prises, mais la préparation et l'élaboration de la politique générale de l'entreprise, la détermination des bases selon lesquelles sera organisé le travail, le contrôle des décisions prises et des résultats obtenus appellent la participation ouvrière.

Plus encore que les « apporteurs de capitaux », les travailleurs supportent les risques d'une mauvaise gestion. L'entreprise mal gérée freine l'augmentation des salaires, réduit les avantages sociaux acquis par les travailleurs, fait subir des fluctuations importantes à la durée du travail, licencie du personnel.

L'accession à la responsabilité, d'autre part, personnalise le travailleur car elle l'invite à l'étude, à la réflexion, à la prévision des choses, au choix, au contrôle des décisions auxquelles il a participé.

Nous contestons les décisions économiques du groupe bancaire ou d'intérêts majoritaires au conseil d'administration. Pour l'organisation interne des entreprises, la participation ouvrière aux décisions doit jouer au niveau des ateliers, services, usines. Que de possibilités de progrès technique sont ainsi gâchées quotidiennement dans nos usines par l'existence de la structure de domination.

D'autre part, à la recherche du profit maximum doivent se substituer des entreprises ayant pour but la satisfaction des besoins du pays fixés démocratiquement et dont l'activité se situe dans le cadre d'objectifs du Plan.

Le contrôle ouvrier et le partage du pouvoir économique sont nos objectifs, ce qui n'exclut pas qu'il conviendrait d'élargir les secteurs transférés à la collectivité (sidérurgie, transports, etc.).

Pour les autres entreprises, l'objectif est d'obtenir la participation des travailleurs et de leurs organisations au pouvoir et à la propriété en particulier à l'occasion des sommes réinvesties dans l'entreprise.

Nous pensons que la pratique de l'autofinancement retire aux travailleurs une part importante des profits auxquels ils ont droit puisqu'ils ont contribué à les former par leur travail.

Nous considérons, d'autre part, qu'au niveau des branches d'activité ou des régions, des mécanismes de contrôle et de participation peuvent plus aisément être mis au point.

Que l'on nous comprenne bien, il s'agit de réformes permettant l'association, la cogestion, la gestion. Il ne saurait être question d'intégration dans le régime capitaliste.

L'intégration des travailleurs dans le régime capitaliste, c'est l'acquiescement donné par eux au régime économique et, par suite, aux tares qu'il traîne avec lui : la réalisation du profit maximum, la puissance économique et financière, la domination des forts sur les faibles, le gaspillage par les riches des biens qu'ils se sont appropriés, l'exploitation des travailleurs livrés sans défense au patronat.

La participation, la gestion ouvrière, le contrôle... s'opposent à l'intégration du syndicalisme voulue par le néo-capitalisme et réalisée dans les pays communistes.

La participation, c'est la responsabilité. Elle appelle le dialogue, la discussion et même parfois l'opposition.

Cela ne peut être réalisé qu'à la condition de permettre le plein exercice du droit syndical par un renforcement du pouvoir de nos délégués et de nos syndicats dans les entreprises publiques et privées.

Lois, décrets, commissions concernant l'intéressement n'y feront rien au-delà de quelques francs de plus ou de moins. Les exigences ouvrières affirmées par les organisations syndicales, c'est la démocratisation de l'économie au niveau de l'entreprise, c'est la participation au pouvoir économique, c'est la reconnaissance de la plénitude des droits du syndicalisme, expression d'une dignité refusée aux travailleurs.

Eugène DESCAMPS,

secrétaire général  
de la Fédération Métallurgie C.F.T.C.

# ISRAËL

## *un pays comme les autres ?*

**O**N pense généralement que le sionisme, qui a engendré Israël, marque une rupture avec l'idéal d'assimilation qui a animé les Juifs d'Europe au cours des 150 dernières années. En visitant Israël, en parlant, comme je l'ai fait, avec des milliers de personnes de toutes conditions, de tous âges et origines, on comprend que la chose n'est pas si simple et que l'opposition entre le sionisme et l'assimilationnisme est factice.

### La jeunesse rejette le mythe du « peuple élu »

Ce qui distingue, en effet, les Juifs d'Israël, c'est qu'avec plus de passion encore, avec une sorte de résolution farouche, ils veulent devenir comme « tout le monde », des gens normaux, dans un pays normal. Ce qui signifie une rupture radicale avec la condition bimillénaire du Juif de la Diaspora, c'est-à-dire du Juif dispersé dans le monde, avec l'étrangeté et la terrifiante vulnérabilité de cette condition.

Rupture radicale, par conséquent, avec le mythe du peuple élu. Surtout chez les jeunes qui ont réagi avec violence toutes les fois que je les ai interrogés sur ce qu'ils pensent de la « vocation religieuse » d'Israël. Pour eux, l'idée de cette vocation prônée par les théologiens, se confond avec des siècles d'errance et d'humiliation. Ils ne veulent plus rien en savoir. Ils ont tendance à repousser, avec la prétention de l'élection, une bonne partie des traditions accumu-

lées dans la Dispersion ; et à reprendre le fil de l'histoire d'Israël là où l'épée des Romains l'avait coupée, au moment de la seconde destruction du Temple. Fiers de leurs réalisations, des vertus militaires dont ils ont fait montre, à la grande surprise du monde, les jeunes israéliens méprisent tout mysticisme, se veulent rationnels, modernes, prospères et puissants. Je les ai entendus répéter avec insistance qu'Israël est « un des laboratoires où se prépare l'avenir du monde ».

### Décontraction et irritation

Quant à la vieille génération, elle s'émerveille devant le comportement décontracté des jeunes, leur équilibre nerveux, leur santé physique, leur gaieté et leur turbulence (souvent excessive). Et en effet, ce semble être, dans sa majorité, une jeunesse sans complexes, sans inquiétudes métaphysiques, ce qui jure avec l'image traditionnelle du Juif. L'univers d'un Heine, d'un Kafka, lui est devenu étranger. Et tous ceux parmi les jeunes que j'ai vus, qui ont eu l'occasion de passer quelque temps à l'Étranger, en ont rapporté la confirmation que le fait d'être des Israéliens, les place désormais sur un pied d'égalité avec tous les autres peuples, les libérant de ce halo de mystère et de suspicion qui entoure le Juif minoritaire.

Même parmi les émigrés récents, de nombreux m'ont avoué que depuis qu'ils se trouvent en Israël, et malgré

*Tel-Aviv : la vie confortable d'une capitale prospère.*

la vie dure qu'ils y mènent et qui les oblige souvent au déclassement, ils jouissent d'une détente ignorée autrefois.

Mais voilà que cette transformation psychologique commence à se répercuter sur les rapports personnels — et aussi politiques — entre les Juifs d'Israël et ceux de la Diaspora. Cette différenciation a trouvé son expression dans le mot lancé récemment par Ben Gourion contre Nahum Goldmann, président du Congrès Juif Mondial, qualifiant ce commis-voyageur infatigable du sionisme de « Juif errant ». Ce qui dans la bouche de Ben Gourion équivalait presque à un injure. Certes, Ben Gourion est un impulsif et ses collaborateurs, conscients de ce qu'Israël restera pendant longtemps encore tributaire de la générosité des Juifs de la Diaspora, ont fait tout leur possible pour le calmer et pour édulcorer la signification de ses propos.

Mais le fait est que l'Israélien moyen se montre très souvent irrité devant « l'obstination » des Juifs qui ne comprennent pas que l'unique voie de salut, c'est-à-dire de la « normalité », est l'établissement en Israël.

### Modernisme et traditions

Et cela malgré la menace que l'hostilité des Arabes fait peser sur Israël. On se heurte là précisément à l'un des paradoxes dont Israël abonde plus que tout autre pays. Car la menace sous-tend toute la vie d'Israël ; elle est partout sensible, vu la configuration géographique du pays, étroite bande côtière où, dans n'importe quelle direction on se déplace, on butte contre des poteaux frontaliers. Et pourtant, l'accalmie qui règne depuis 1956 aidant, tout le monde fait semblant d'ignorer l'insécurité. Les gens circulent, travaillent, construisent, ils font des plans de cinq ans, de dix ans, de vingt ans, comme si la base n'était pas fragile.

*Dans les Kibboutz : une crise que les jeunes aident à surmonter.*

Il y a sans doute, dans cette confiance, un relent de sentiment religieux. Mais d'une religion qui transcende les pratiques et rites dont le Grand-Rabbinat est le gardien parfois tyrannique. Il suffit de se promener dans le quartier Mea-Sharim de Jérusalem où les Juifs orthodoxes, les « Chassidim » purs de Pologne, de l'ancienne Hongrie orientale se sont enfermés — pour se rendre compte de l'écart qui sépare la passion moderniste et créatrice des uns de l'orthodoxie de ghetto des autres.

La majorité des Juifs subissent en maugréant les règles de cuisine kasher, l'observance stricte du Sabbat et des Fêtes, imposées par les rabbins. Ils s'y plient pour que les fanatiques les laissent en paix. D'ailleurs, les exigences de la vie moderne battent un peu partout en brèche les habitudes désuètes. Je me rappelle de la moue dont un technicien qui m'a servi de guide dans l'usine d'oxygène hypermoderne, attachée à l'Institut Weitzmann a accompagné ses explications. « Nous travaillons jour et nuit et même le jour de Grand Pardon, m'a-t-il dit, que cela déplaît ou non aux rabbins. Car l'arrêt d'une heure seulement nous vaudrait six mois de travail pour recommencer ». Et il m'a rappelé l'exemple donné par les Macchabéens de l'Ancien Testament qui — après l'expérience désastreuse de leurs frères qui préféreraient mourir plutôt que de prendre les armes le jour consacré au Seigneur, décidèrent de combattre même le Sabbat. Car la Bible reste, même pour les plus laïques, le Livre de références. On l'étudie à fond dans les écoles et pour cause : n'est-ce pas là la somme de toute l'histoire et aussi de toute la littérature juives ? Il est bien caractéristique que même dans les kibboutz les plus résolument athées, ceux du Mapai et du Mapam, on a repris depuis quelques années la célébration de certaines fêtes « historiques » et notamment celle de Pâques qui commémore l'exode d'Égypte. On a l'impression qu'Israël a beau fuir le sacré, celui-ci ne la lâche pas.

## La crise des Kibboutz

Le sacré, on sent son souffle, notamment dans les kibboutz — entreprises agricoles fondées sur une conception communautaire rigoureuse qui supprime tout gain individuel et où le soin de l'éducation des enfants est confié à la collectivité — incarnations de l'idéal de fraternité et de socialisme utopique. J'ai passé plusieurs jours dans un kibboutz de Galilée et je n'oublierai jamais l'émotion que j'ai éprouvée dans le spectacle d'apaisement qu'offraient, le jour de Sabbat, toutes ces familles d'intellectuels-laboureurs, réunies sur la pelouse, devant les maisons coquettes par lesquelles ils ont remplacé les tentes et cabanes de naguère, les pères jouant avec les enfants ou bricolant, les mères étendues sur des transatlantiques, rêvassant, jouissant de la paix et de la solitude. A les voir on ne peut s'interdire de penser à la paix du Sabbat qui enveloppait jadis sur les mêmes lieux, les Esséniens ou les membres des premières communautés chrétiennes. Grâce aux efforts surhumains des kibboutz, la terre de Galilée est en train de redevenir aussi verte et douce qu'elle était autrefois.

Pourtant on parle beaucoup en Israël de la crise des « kibboutz ». Leurs animateurs, les pionniers socialisants, sont sur la défensive. Malgré les succès retentissants qu'ils ont remportés dans le domaine économique, — c'est grâce à leurs efforts qu'Israël couvre actuellement plus de 75 % de ses besoins alimentaires — on a l'impression que l'élan est brisé.

J'ai longtemps discuté des raisons de ce déclin avec les membres du « kibboutz » Maabaroth. La plupart d'entre eux rejettent sur des causes extérieures la responsabilité du « temps d'arrêt ». Ils se plaignent de ce que l'Agence Juive ne leur fait plus suffisamment confiance et ne donne qu'à compte-gouttes des crédits pour l'expansion de leurs cultures et pour la réalisation de leurs projets industriels ; que le gouvernement n'autorise pas leurs propagande et recrutement dans les établissements d'enseignement secondaire et favorise les « moshavs » pourtant moins rentables. Les moshavs sont des villages coopératifs où la cellule familiale garde sa physionomie traditionnelle. Seule l'Armée se montre compréhensive à l'égard des kibboutz, mais là encore, l'expansion du mouvement des « Nahal » n'est pas suffisamment encouragée.

### Le Nahal ou la jeunesse combattante pionnière

Après la guerre d'indépendance de 1948, presque tous les membres d'un bataillon de la « Gadna » (Organisation des bataillons de la jeunesse chargée de la formation prémilitaire des jeunes) qui avaient participé aux combats, décidèrent de ne plus se séparer et de fonder ensemble un nouveau « kibboutz » sur la frontière. C'est là l'origine du « Nahal », (Jeunesse combattante pionnière) qui constitue un des traits les plus originaux de l'organisation militaire israélienne. Le recrutement pour le « Nahal » s'effectue sur une base de volontariat, parmi les membres des organisations pionnières des partis mapai, mapam et sionistes religieux. En principe, on n'y adhère pas individuellement, mais en groupe, — chaque groupe étant composé de jeunes gens à l'esprit d'aventure, sollicités par les difficultés d'une vie en constante alerte et qui se sont déjà liés au sein de la « Gadna » ou des autres mouvements de jeunesse.

Les membres du « Nahal » sont considérés comme l'élite des jeunes. On dirait que l'esprit des Macchabéens s'est

réincarné en eux. L'association du défrichement et de la défense du territoire est pour eux comme une vocation. L'armée les chérit et leur accorde un statut spécial : après 4 ou 5 mois d'entraînement accéléré, ils (et elles) passent 9 à 12 mois dans un « kibboutz » déjà bien rodé, auquel ils fournissent un supplément de main-d'œuvre apprécié. Puis ils se spécialisent dans les villages frontaliers déjà existants et à la fin du service, avec l'aide de l'Agence Juive, s'installent dans le village fortifié qui leur est désigné. Il arrive d'ailleurs, m'a expliqué un jeune chef du mouvement, que la colonisation d'une zone se révèle comme immédiatement nécessaire, alors que le terrain n'a pas encore été préparé pour la culture. Dans ce cas, les jeunes s'y installent tout de même et gardent la frontière en attendant que les conditions permettent une colonisation permanente.

On voit donc que les « kibboutz » que l'on croyait d'un autre âge et que les éléments « capitalistes » d'Israël éprouvent quelque hâte de voir se diluer, ont reçu grâce au « Nahal » des renforts inattendus. En fait, les chefs de l'Armée israélienne sont souvent des esprits pragmatiques et n'ont que peu d'attache avec le socialisme. Mais ils se rendent compte que la survie d'Israël dépend avant tout de la « morale » de ses habitants. Or, l'histoire contemporaine n'a pas fourni des pépinières d'héroïsme et d'abnégation comparables à l'expérience des « kibboutz ».

Il me semble que le malaise actuel des kibboutz est dû surtout à la pression exercée par leur entourage « capitaliste » et urbain. En effet, le développement rapide de l'industrie et du commerce privés offre aux Jeunes des « kibboutz » des possibilités d'épanouissement matériel auxquelles il leur est bien difficile de résister. Et les conflits qui naissent de ce fait sont d'autant plus poignants que les jeunes gens formés par les « kibboutz » sont sentimentalement très attachés à la communauté qui les a élevés et éduqués d'une manière exemplaire, au prix de tant de sacrifices.

Or, dans bien des cas, l'attrait de la ville tentaculaire, de situations bien rémunérées, d'un travail plus intéressant se révèle plus fort. De l'autre côté, les sommes, quelquefois considérables, reçues par de nombreuses familles à titres de réparation du gouvernement allemand, agissent également comme un facteur dissolvant. Certes, beaucoup de « haveras » — membres de kibboutz — ont renoncé à cet argent au profit de la communauté. Mais d'autres sont partis pour la ville. Ce qui a amené les « kibboutz » à resserrer leurs rangs, mais aussi à faire certaines concessions au besoin de confort, et pour ce qui est des jeunes filles, à la coquetterie.

« On nous dit que nous représentons un moment héroïque mais dépassé de l'évolution d'Israël et que nous faisons obstacle à la normalisation de la vie économique », m'a dit un « haveras » dont j'ai appris plus tard qu'il avait joué un rôle de premier plan dans l'organisation de la Hagana (armée clandestine). « Comme si la situation était plus normale, comme si Israël, hors de tout danger, n'avait plus besoin de pionniers ». Ce qui m'a paru rassurant, après toutes ces conversations, c'est que les membres de kibboutz ne se bornent pas à se plaindre et à récriminer, mais s'efforcent de s'adapter aux conditions changées d'Israël en recherchant une synthèse entre capitalisme et communisme et en conservant ce qui dans leur réalisation est le plus valable et digne de respect.

François FEJTO.

# PARIS D'HIER ET DE DEMAIN

**S**UR le thème « Paris demain », le Ministère de la Construction a organisé une ingénieuse exposition d'architecture et d'urbanisme aux moyens de maquettes animées et sonorisées, de panneaux photographiques, de courts métrages cinématographiques, exposition échappant à l'habituelle monotonie des manifestations du genre. Sous les verrières du Grand Palais, est esquissé le visage de Paris tel qu'il prendra forme au cours des dix prochaines années, un Paris étendu et recomposé rationnellement selon une esthétique moderne et géométrique, un Paris accordé aux perspectives de son expansion, car, malgré les efforts de décentralisation, la Capitale comptera en 1970, dans l'hypothèse la plus optimiste, un million d'habitants de plus... A Grenelle et Javel sera érigé un imposant ensemble d'immeubles-tours, prismes géants qui donneront un aspect nouveau à cette fraction de la rive gauche de la Seine et dont la disposition et les proportions soigneusement étudiées devront constituer une harmonie de volumes. Du Mont Parnasse s'élanceront les lignes audacieuses et pures d'un gratte-ciel de 180 mètres de hauteur. Le quartier de la Défense connaîtra une majestueuse ordonnance, digne du Palais du C. N. I. T.

Tandis qu'architectes et urbanistes présentent ainsi une vue anticipatrice d'une région parisienne remodelée d'après les impératifs du progrès et de la technique, sans que soit porté atteinte aux beautés et aux richesses du passé qu'abrite le Paris historique, une autre exposition se déroule au Musée Carnavalet, consacrée elle aussi à Paris, mais au Paris des flâneries rêveuses dans les jardins et les avenues, le long de la Seine et à Montmartre, au Paris aimé des poètes, et inspireur des peintres. Les paysages parisiens choisis pour orner les cimaises de l'Hôtel Carnavalet ne l'ont pas été à cause de leur intérêt documentaire, mais pour leur précieuse et irremplaçable valeur artistique. Passionnantes par le raffinement des valeurs, la sensibilité des touches, les contrastes de clair-obscur, les tonalités violentes ou légères, la chaleur des vibrations lumineuses, l'intelligence de la composition, les œuvres ici réunies, de Géricault, Corot, Jongkind, Claude Monet, Pissaro, Renoir, Marquet, Vallotton, Bonnard, Vuillard, Matisse, Utrillo, Gromaire, constituent aussi d'attachants témoignages de l'ambiance parisienne de 1830 à nos jours, et sont plus évocatrices que de prosaïques et précises descriptions. Paris dans l'éclat magnifique d'une journée ensoleillée, Paris mélancoliquement noyé dans la brume, Paris frileux sous la neige d'hiver, Paris s'éveillant aux douces lueurs de l'aube, Paris éclairé par les irisations blondes, roses, et bleu-tées de la lumière du printemps, Paris nocturne, frémissant et sensuel, Paris bohème, Paris élégant et bourgeois, Paris champêtre, Paris animé, grouillant de vie, Paris et les caux miroitantes de son fleuve, Paris et ses ciels aux teintes délicates argentées, changeantes : tels sont, fixés à jamais sur la toile pour notre bonheur, quelques-uns des aspects enchanteurs et envoûtants de la Ville au charme indéfinissable.

*Marquet a su traduire l'atmosphère parisienne des jours de brumes et les lumières de l'hiver.*

Les cent vingt tableaux exposés ne sont pas tous d'égale qualité, mais ils composent un ensemble d'un goût très sûr qui exalte et magnifie la beauté si diverse de Paris.

Un *Moulin à Montmartre* et le *Pont aux Changes* de Corot laissent une inoubliable impression de rigueur et de finesse. Parmi les éblouissants Monet se distinguent *Les Tuileries* et, véritable fête de la couleur, la *Rue Montorgueil pavoisée*. Les blancs laiteux des rues et des maisons d'Utrillo prennent sous des ciels gris plombés une intensité pathétique qui émeut profondément. Il faut signaler encore des Van Gogh pailletés pleins de vivacité et de fraîcheur, d'admirables Marquet subtils, harmonieux, nostalgiques, Pissarro et ses larges perspectives enneigées, Vuillard et sa vue plongeante sur le *Square Vintimille*, Bonnard coloriste voluptueux et savant dans le *Boulevard de Clichy*, le *Pont de la Concorde*, un étonnant Van Dongen : *Le Pont Alexandre III*, La Fresnaye et sa vision originale de l'*Avenue du Bois*, un exquis Sisley, Chagall, ses anges et ses amoureux, la *Notre-Dame violette* de Matisse.

Le Paris des peintres est un Paris selon leur cœur ; l'image qu'ils en donnent est plus vraie que celle que retiennent nos yeux d'hommes pressés, qui ne percevraient pas la beauté qui les entoure ni le merveilleux qui les enveloppe s'il n'y avait les artistes pour les leur révéler.

Henri BOURBON.

## Une reprise de "LUCIA" et la 1500<sup>e</sup> de "LAKMÉ"

ON gardera souvenir de deux reprises qui ont marqué la saison lyrique : *Lucia di Lammermoor* en italien, à l'Opéra, avec Mlle Joan Sutherland, puis Mlle Mady Mesplé ; la mille cinq centième de *Lakmé* à l'Opéra-Comique, avec la même cantatrice française. La grande artiste Mado Robin devait paraître pour cette solennité dans l'ouvrage de Delibes, qui lui avait valu les succès les plus vifs de sa carrière. Hélas, on apprenait qu'elle était malade ; puis, brusquement, qu'elle avait succombé. Malgré l'imminence de la représentation, malgré le chagrin que lui causait la perte d'une amie, Mlle Mady Mesplé accepta de paraître le 28 décembre à l'Opéra-Comique, et ce fut pour elle l'occasion d'un second triomphe.

Jamais si bien qu'en l'écoutant je n'ai compris ce que Stendhal voulait dire lorsqu'il parla de l'indéfinissable et irrésistible charme de Mme Pasta. Lorsqu'elle joua le *Tancredi* de Rossini, elle avait fait pleurer Talma qui avait pourtant interprété cent fois lui-même le *Tancrede* de Voltaire. Et il lui dit : « Vous possédez le secret que je n'ai jamais cessé de chercher, la faculté d'émouvoir les cœurs, qui est le but suprême de notre art. » Le cœur : c'est le mot de Beethoven, parlant de la musique qui doit « aller au cœur ». La voix humaine possède la vertu la plus rare : elle atteint le fond de l'être, le subconscient aussi bien que la conscience claire ; et c'est là, bien sûr, le je ne sais quoi irrésistible dont parlait Stendhal à propos de Mme Pasta : « Aucune de ses qualités ne semblait extraordinaire, mais uniquement et simplement, lorsqu'elle chantait, ce chant partait du cœur. *Il canto che nell' anima si sente*. En deux mesures il séduit et entraîne tous les spectateurs qui ont pleuré dans leur vie pour autre chose que de l'argent ou des croix. »

De tels artistes vivent leur personnage. Il en est ainsi de Mlle Mady Mesplé ; on peut dire qu'elle cesse d'être elle-même au théâtre : c'est au contraire parce qu'elle demeure elle-même avec tant de simplicité — j'allais écrire : de loyauté — qu'elle nous a montré une *Lucia* telle que Walter Scott l'avait rêvée, et mieux encore que le compositeur n'avait su la traduire. A l'acte de la folie, en effet, parcourant la scène, frémissante, égarée, hors d'elle-même, elle faisait oublier l'artifice de Donizetti ; elle transcendait, exactement, la musique du rôle, l'ennoblissait en la rendant plus humaine. Elle n'était plus seulement la *prima donna*, la virtuose égrenant les notes de cristal de son exceptionnel « aigu », mais la voix même de cette *bell' alma innamorata* romantique que la mort a déjà frôlée et qui succombe sous le poids de sa douleur.

Elle fut d'ailleurs fort bien entourée, et cela compte aussi : une artiste de qualité ne gagne rien à jouer au milieu de partenaires médiocres, bien au contraire. L'ensemble était

*Une voix qui atteint le fond de l'être.*

excellent, et il faut particulièrement citer le ténor, M. Alain Vanzo, qui était Edgardo, et MM. Robert Massard le premier soir, René Bianco à la seconde représentation, dans Ashton ; tous, et l'orchestre sous la direction de M. Pierre Dervaux firent honneur à l'Opéra.

Miracle d'un autre ordre, et peut-être plus touchant encore avec *Lakmé*, à l'Opéra-Comique, où Mlle Mady Mesplé retrouvait M. Alain Vanzo pour lui donner la réplique. Les duos de l'ouvrage sont célèbres ; je doute qu'il soit possible d'en connaître jamais une interprétation supérieure à celle qu'en donnèrent ces deux artistes. La salle était positivement en délire aux finales des deuxième et troisième actes. Mais dès le début de la première scène, on subit le charme : une voix merveilleusement belle s'élevait ; dans un *crescendo* déchirant elle allait atteindre au dernier acte l'extrême limite de l'émotion. Et ici encore, comme à l'Opéra, la valeur des interprètes fit oublier les imperfections du livret. Le trouble de *Lakmé* est de tous les temps : il est celui de toutes les jeunes filles que partout l'amour a blessées. La transparence des périlleuses vocalises devenait, par l'art de Mad'y Mesplé, la pureté même d'une âme virginale. L'artiste pare son rôle d'une grâce et d'une pudeur si attachantes qu'on la suit où elle nous mène, loin du théâtre, bien loin du monde réel, dans un univers de songe où tout devient pur comme la voix qui nous y conduit.

Comme elle l'avait été à l'Opéra, elle fut aussi bien entourée à l'Opéra-Comique. J'ai déjà cité M. Alain Vanzo, admirablement doué. Il faut faire aussi mention de Mlle Jane Berbié dans Mallika (le duo du premier acte fut un inoubliable instant) ; MM. Michel Roux, A. Griffoni et J. Loreau, respectivement Nilakanta, Frédéric et Hadji ; Mme Gabrielle Ristori, une excellente Mrs Bentson ; l'orchestre et les chœurs sous la ferme et souple direction de M. Jésus Etcheverry. Les ouvrages qui atteignent mille cinq cents représentations sur la même scène sont fort peu nombreux. Il est aussi rare de leur assurer une distribution d'une qualité pareillement homogène.

René DUMESNIL.

## Économie et Société

de François PERROUX

UN ouvrage de François Perroux est toujours important. Celui-ci (1), issu de leçons au Collège de France en 1959-1960, ne peut assurément pas être évalué par les dimensions de son format ou le nombre de ses pages. Et ce qu'il implique et suggère va encore très au-delà de ce qu'il énonce.

Quelle est la nature de l'activité économique ?

« Elle est réduite à l'échange mercantile par une littérature abondante destinée aux spécialistes et au grand public. Mais elle est, en vérité, beaucoup plus. Ni l'observation, ni l'étude méthodique ne nous autorisent à nous contenter de la vie appauvrissante que nous impose l'accoutumance aux sociétés marchandes. » (p. 1).

C'est d'abord que d'autres visions du monde nous ont été données. Celle du marxisme appelle une société « terminale » dans laquelle la contrainte et la rareté sont vaincues (p. 42). L'atelier libre et la société libertaire des syndicalistes révolutionnaires français a joué aussi le rôle de mythe moteur capable de trouver une réponse active (p. 55-64).

Et nulle part, en aucun régime effectif, ne s'enregistre une somme d'efforts faits seulement en vue de l'échange, mesuré par le gain monétaire qu'il procure.

Dès lors peuvent être évoqués les témoins des « motivations » réputées non économiques (p. 104-117) : Bertrand Russel, Julian Huxley, Jean Rostand qui découvre en l'homme une « propension au don de soi que l'éducation guidée par la psychanalyse pourrait épanouir », Henri de Man, Emmanuel Mounier et sa notion de la « générosité foncière », les enquêtes d'Elmo Roper qui inscrivent en tête des désirs des travailleurs américains la sécurité, l'espoir d'avancement, la « considération », la dignité...

Ma's l'essentiel, à notre sens, n'est pas là. L'essentiel est de démontrer l'impuissance de l'analyse la plus orthodoxe, celle qui prétend expliquer l'économie par les mécanismes du marché et isoler l'échange : « Des trois procédés, l'échange marchand, la contrainte, le don, il n'y a aucune raison de retenir le premier seulement, avant enquête minutieuse et comparée sur l'économicité de chacun d'eux. Cette socialité marchande par laquelle l'économiste est obsédé pour des raisons historiques est visiblement débordée aujourd'hui par la recherche de cohésions sociales qui la dépassent » (p. 13). Il n'y a aucune raison « d'évacuer » la contrainte et le don.

C'est seulement sous des conditions intenable que le marché peut être réputé ajuster les décisions de ses « petits agents égaux » à une loi des prix qui leur serait révélée et imposée de façon impersonnelle.

La pensée libérale s'est toujours trouvée en difficulté avec les économies et les déséconomies dites « externes », c'est-à-dire avec les avantages et les charges nées du fait social lui-même : gains résultant pour les entreprises de l'agglomération des installations, de l'éducation, de la sécurité et de la recherche collective, et inversement les « coûts de l'homme » qu'il faut supporter en vertu des droits que chacun possède sur son prochain. La « participation sociale » postule les dons reçus et effectués.

Les goûts et les demandes, autant que les charges et les coûts, sont eux-mêmes des produits sociaux. Produits de la société comme corps. Produits aussi de tel ou tel pouvoir marchand susceptible de créer par la publicité, la mode collective ou de susciter le choix individuel.

La théorie bâtie sur l'image d'un marché sans contrainte a donc progressivement dû s'adapter à la réalité d'un marché contraint : contraintes naturelles et contraintes sociales sans doute, mais aussi contraintes des pouvoirs privés. Il n'y a pas d'égalité entre partenaires. Les échanges sociaux révèlent un grand nombre de zones de « conflits-concours ».

Combien peut-on compter dans la vie économique d'unités autonomes ? Les pouvoirs effectifs sont exercés au sein d'unités complexes telles que « les unités de rang inférieur reçoivent comme données par les unités de rang supérieur une partie des variables appelées à figurer dans leurs plans » (p. 90). Tout ce qui a été écrit sur le monopole, l'oligopole, la concurrence imparfaite met en évidence des contraintes : « le marché est un processus de socialisation des valeurs qui reflète les comptabilités acceptées et les transactions dirigées par les maîtres du marché » (p. 121).

L'Etat peut-il rester passif et ignorant ? Peut-il agir en ignorant soit l'échange, soit la contrainte, soit le don ?

Si la règle de « economicité » s'impose à toutes ses actions, « il n'est pas logiquement correct de poser l'Etat et de lui juxtaposer un schème d'économie 'marchande' » (p. 78). Le marché est toujours politique à quelque degré (p. 71). En présence des contraintes privées, « l'Etat détient le monopole de la contrainte inconditionnée. Cette contrainte est dernière au double sens qu'aucune autre ne lui est supérieure en droit, et qu'en fait, elle ne remplit son office que si elle peut réduire toutes les autres » (p. 139). Le pouvoir public, qui emploie la contrainte correctrice, ne peut être ni extérieur à l'ensemble social qu'il rectifie, ni extérieur à lui, ni neutre par rapport à lui (p. 142).

Il doit donc avoir sa propre « vision » de l'avantage collectif.

Un des passages essentiels du volume est celui précisément au cours duquel sont explorées les impasses dans lesquelles l'« Economie de bien-être » a trouvé ses limites (p. 143-152). Blocage de la théorie hédonistique en raison du caractère incomparable des satisfactions individuelles, appel à une éthique à la suite des efforts de Kaldor, de Scitovsky pour « agréger » des choix ordinaires, impuissance révélée par Arrow d'une somme d'individus à dégager un ordre déterminé de préférences collectives, tout cela amène à la répudiation d'une certaine morale neutre, individualiste et marchande du choix social. L'optimum social ne sera pas révélé par les individus agissant sur le marché comme échangiste.

Il ne peut l'être que par l'adhésion commune à un ordre unique de valeurs. Et cet ordre peut exiger à la fois le respect de certaines équivalences dans l'échange, l'acceptation de certaines solidarités dans le temps et dans les temps, c'est-à-dire la mise en œuvre de dons, l'usage d'une certaine contrainte contre d'autres contraintes.

Ne peut-on dire, dès lors, que la définition des finalités sociales et l'action destinée à les atteindre ne peut elle-même échapper à une « contrainte métaphysique » ?

Ne peut-on prévoir aussi une orientation très neuve de la recherche économique, orientation vers laquelle acheminent beaucoup des travaux de l'Institut de Science Economique Appliquée, sous l'impulsion de François Perroux, orientation qui se manifeste aussi dans le volume de l'Encyclopédie française (2) dont notre collègue et ami a dirigé la rédaction ?

Si la « vision » qui compte est celle des centres de décision et de leurs pouvoirs, l'avenir n'appartient-il pas à une reconstruction de l'analyse économique à partir de l'analyse des plans de ces Centres, entreprises ou états, des variables autonomes ou données qui les déterminent, des relations entre leurs décisions actuelles et les effets futurs (investissements), de l'effet de leurs choix anticipés sur leurs actions présentes (prix et quantités produites) et sur leurs « emprises » présentes et futures.

« Les idées sont pour tous : elles brisent les conceptualisations hypocritement et implicitement normatives. Elles se battent et le combat n'est jamais suspendu. Toujours les armistices sociaux seront rompus parce que la justice, l'ordre et l'amour exigent inlassablement des traductions renouvelées et concrètes de l'équivalence, de l'ordination totale et de la participation. » (P. 178)

Maurice BYE.

(1) François PERROUX. *Economie et Société. Contrainte. Echange. Don.* — Paris, Presses Universitaires de France, 1960. In-8°, 186 p.

(2) L'Encyclopédie Française, Tome IX : L'Univers Economique et Social, Paris. Larousse, 1960.

## Notes en bref

**Philippe ERLANGER : Le Massacre de la Saint-Barthélémy.** (Gallimard).

Rajeunissant les méthodes classiques de l'histoire, Philippe Erlanger replace ce massacre dans son contexte politique et dans les perspectives d'ensemble du XVI<sup>e</sup> siècle. Le 24 août 1572 ne prend son sens que si on le situe dans le cadre des bouleversements politiques, des manœuvres diplomatiques, des romans sociaux et des rivalités d'hégémonie qui marquent cette époque. L'auteur révèle les mobiles ignorés de certains acteurs de cette nuit tragique « qui porte l'empreinte de ce XVI<sup>e</sup> siècle humaniste et fanatique, héroïque et féroce, de ce siècle où la tolérance avait le visage de la trahison ».

**Raymond CARTIER : Les Dix-Neuf Europees** (Plon).

Une étude détaillée de ces 19 nations d'Europe situées à l'ouest du rideau de fer permet à l'auteur de conclure qu'elles peuvent vivre dans un état de prospérité raisonnable « en restant chacune dans sa chacunière » ; cela suppose qu'elles acceptent un niveau de vie qui ne représente qu'un peu plus du tiers de celui des U.S.A. Mais l'unification politique et économique de ces « 19 Europees » est indispensable si elles veulent assurer

leur indépendance et se placer en bonne position dans la course au bien-être et au meilleur régime social.

**Georges ROUX : Mussolini** (Fayard).

Un portrait haut en couleurs du Duce, qui éclaire l'histoire européenne et italienne de l'entre-deux guerres. Le tableau intensément dramatique d'une ascension et d'une chute. Du Capitole à la Roche Tarpéienne..

Si à l'origine le fascisme, malgré son allure autoritaire, est fortement tempéré par le caractère italien, à partir de 1935 il se durcit à l'image de son voisin allemand. Passionné de domination politique, le Duce perd la notion du possible, son goût du pouvoir absolu le précipite dans la démesure et la catastrophe. Parce qu'ils se sont voulu seuls maîtres de la destinée de millions d'hommes, les dictateurs ne peuvent être jugés avec indulgence, même lorsque leur biographe, comme c'est le cas ici, nuance son objectivité historique de compréhension pour l'homme.

**Georges BERNANOS : Français si vous saviez** (Gallimard).

L'indignation, la révolte d'un écrivain déçu par les lendemains de la Résistance. Des pages amères, vibrantes, quelquefois injustes, mais qui apparaissent souvent prophétiques à la lumière des événements contemporains. Comme tant de livres de Bernanos, ces textes sont ceux d'un combattant qui s'engage de toute son âme dans cette guerre pour sauver les hommes et leur liberté « Les livres sont les livres, écrit-il, et il en est d'eux comme des hommes, ils peuvent bien se faire tuer à la guerre. »

**C. NICOLET et A. MICHEL : Cicéron** (Seuil).

Un intellectuel devant la politique. Cette biographie où l'homme politique, l'orateur et l'écrivain est attentivement suivi dans les étapes de sa vie et les ambiguïtés de son action, se présente surtout comme une « réhabilitation ». Un choix heureux d'illustrations agrémenté l'ouvrage.

**Emile CADEAU : L'Homme à l'auto** (Cerf).

Le livre charmant d'un sociologue et d'un moraliste qui est aussi un homme d'esprit. Des réflexions pertinentes sur l'art de conduire sa voiture et diriger sa conduite. Une lecture indispensable à l'automobiliste et au piéton qui en tireront plaisir et profit.

**Claude JULIEN : La révolution cubaine** (Julliard).

Un ouvrage qui, à la suite des événements récents, prend un relief particulier. Après avoir décrit la dictature pourrie de Battista, le style héroïque des maquisards « barbus », les erreurs des U.S.A., le glissement de la politique de Fidel Castro cherchant l'appui du bloc soviétique, Claude Julien pose l'interrogation dont la gravité n'échappera à aucun lecteur préoccupé de l'évolution du monde et surtout du « Tiers Monde » : « Le communisme est-il le seul moyen de s'évader de l'impérialisme capitaliste et de la misère ? » Cette interrogation est reprise dans le numéro d'Esprit d'avril 1961 : « Cuba, Révolution menacée par elle-même et par les autres. »

# APRÈS LA BATAILLE

Notre numéro était sous presse tandis que s'allumait, flambait, s'éteignait la sédition militaire d'Alger. Une pensée paresseuse se laisserait aller à la commodité de croire que, parce qu'il s'est achevé en débâcle, le mouvement insurrectionnel était dès son origine condamné à l'échec. L'histoire concrète est autrement contingente que ne l'imaginent les idéologies déterministes et le destin ne se montre, et c'est une illusion rétrospective, que dans les choses achevées et accomplies, passées et dépassées. En réalité les périls ont été immenses, la nation a côtoyé le pire, et la bataille n'était pas gagnée d'avance.

La vérité est que l'attentat contre l'Etat a été déjoué par la résolution du chef de l'Etat et il serait mesquin de méconnaître qu'une fois encore le général de Gaulle a bien mérité de la Patrie et de la République. La vérité est aussi que l'attentat contre la volonté populaire qui s'était clairement manifestée au dernier référendum s'est heurté, pour son heureux malheur, à la contradiction d'un peuple pratiquement unanime et dont l'hostilité s'est exprimée premièrement et principalement par la résistance déclarée de ses élites civiques organisées dans les partis et dans les syndicats. On souhaite que le régime sache tirer la leçon du dramatique épisode et comprenne que ce n'était pas une bonne politique que de chercher, sous prétexte de mieux asseoir l'autorité de l'Etat, à affadir, à paralyser et même à abaisser la démocratie, puisque à l'heure

du péril, le pouvoir n'a pu vaincre qu'en retrouvant le contact avec les forces vives de la nation.

L'honneur de l'armée a été sauvé puisqu'en fin de compte c'est l'armée qui a réduit la rébellion de l'armée. Les chefs et les officiers loyalistes méritent d'autant plus la reconnaissance de la nation qu'il leur est souvent arrivé de faire leur devoir le cœur brisé. Pour les autres, qu'ils aient été égarés par une ambition criminelle ou par une fausse conception du patriotisme, il faut et il suffit qu'ils subissent la rigueur des lois. Refaire le moral de l'armée, achever de la réconcilier avec la nation, va être un impératif majeur des temps qui viennent. L'épuration nécessaire devra être menée sans complaisance ni faiblesse, dans cet esprit d'apaisement et de renouvellement.

Enfin, face à l'opinion mondiale et aux nationalismes magrébins, la France républicaine a prouvé avec éclat sa volonté de décolonisation puisqu'elle était prête à briser par tous les moyens les généraux et la part de l'armée qui s'y opposaient les armes à la main. Nul, au dehors et au dedans ne pourra, sans mauvaise foi, douter de la sincérité de la France lorsqu'elle offre à l'Algérie la liberté et l'association.

Et ainsi le diable aura porté pierre à l'édifice de la paix.

*Etienne Borne, Jean Lecanuet, Henri Bourbon.*

# Le grand jeu

par Etienne BORNE

UN grand artiste se reconnaît à ce paradoxe que ses actes et ses œuvres sont parfaitement imprévisibles tout en témoignant d'une tenace fidélité à soi. Nul ne saurait contester que le général de Gaulle ne soit un grand artiste, surtout après la démonstration magistrale qu'il en a fournie à sa conférence de presse du 11 avril dernier. Le ton en fut en effet insolite à souhait. Familier jusqu'ici des hautes crêtes de la grandeur et de la magnanimité, le héros aspirait visiblement à descendre vers les rivages de la platitude bourgeoise. Le Général découvrait que l'intendance ne suit pas toujours les vastes desseins politiques, que, les additions faites et refaites, l'Algérie nous coûtait plus qu'elle ne nous rapportait, et que, en dépit ou à cause de tous les plans de Constantine, elle pourrait bien être tout le contraire d'une bonne affaire. Cette nouvelle manière, inventée avec une désinvolture appuyée, ne fut pas très goûtée par les professionnels de la critique et l'artiste n'eut pas une très bonne presse. Car enfin le plus irrespectueusement malveillant des antigaulistes n'aurait jamais osé imaginer que le Général prendrait un jour des leçons d'arithmétique avare chez M. Raymond Cartier ou auprès de M. Antoine Pinay, personnalités honorables et raisonnables, mais peu capables de recevoir dans leur petite classe un disciple de cette taille. Et pourtant lorsqu'il calcule, dans tous les sens du mot, et contrefait les mal-pensants pour le plus grand plaisir des moralistes, le général de Gaulle est plus que jamais le général de Gaulle, c'est-à-dire le même grand artiste du même grand jeu.

Le véritable thème de la scène, supérieurement jouée, était celui de la décolonisation. Le Général veut être devant l'histoire l'homme de toutes les libérations et la décolonisation est une entreprise de libération. Il sera donc bien entendu que Charles de Gaulle est le grand décolonisateur et que dans le cas de l'Algérie, il entend pousser à son terme, c'est-à-dire jusqu'à l'État algérien souverain, la logique de la décolonisation. Certes simplifier sa propre figure, afin de la rendre reconnaissable de loin est pour l'artiste une sorte de nécessité inéluctable. Il y a bien une certaine reconstruction rétrospective dans le portrait de lui-même qu'a brossé à trop grands traits le général de Gaulle, et on doutera que l'homme de Brazzaville, en 1941, ait eu le regard assez prophétique pour apercevoir dans un si proche avenir l'inévitable République algérienne. Son itinéraire a été autrement empirique et pragmatique. Mais artiste

de l'histoire et de sa propre histoire, et semblable au Dieu de Claudel, il transforme en écriture droite l'embrouillement des lignes brisées. Cette ombre portée du présent sur le passé fait une bonne composition esthétique et elle a au surplus valeur, pour qui sait comprendre, de sincérité et d'efficacité politiques. Les propos du 11 avril signifient que la France n'entre pas dans l'avenir à reculons, aveuglément, poussée par des circonstances plus fortes que son génie mais qu'elle sait ce qu'elle fait dans sa décision d'aller jusqu'au bout de la décolonisation. Et en la justifiant par les maximes de l'intérêt et dans un langage d'une vulgarité étudiée, le Général entendait montrer que la décolonisation est d'une évidence telle qu'elle s'impose aux esprits les plus courts et aux yeux les plus myopes et qu'elle a pour elle toutes les raisons, jusqu'aux plus prosaïques.

L'ARTISTE donc n'a pas changé, car il était aisé de lire dans le style choisi ce 11 avril une sorte de mépris pour les Français attardés qui ne veulent pas comprendre, et l'homme de la plus lointaine histoire avait la condescendance de s'établir à leur niveau. Mais aussi, en suggérant qu'à l'inverse de ce pensait Louis XV, il peut être royal de traiter en marchand, le Général pensait premièrement à ces adversaires du F. L. N. qu'il s'agit de transformer en partenaires dans cette négociation permanente qui déborde la conjoncture d'Evian et qui devra être, pour longtemps, la vie politique de l'Algérie nouvelle. En démystifiant les raisons menteuses et sanglantes de l'orgueil et du prestige, le Général établissait entre les nécessaires interlocuteurs une habile, vraie et belle égalité. L'indépendance de l'Algérie et la véritable grandeur française sont acquises de toutes manières ; nul des protagonistes ne peut donc atteindre l'autre dans son honneur.

La guerre dès lors n'a plus de sens. Le moment est venu ou de se séparer ou de passer contrat. Le grand jeu coïncide avec celui de la paix. Qui devrait s'en plaindre sinon une droite intégrationniste, depuis le 13 mai bafouée et trompée ? Une certaine gauche aussi houleuse une politique qui dépasse en ampleur et en résolution les velléités mendésistes. Toutes ces contradictions s'expliquent trop bien. L'artiste joue la droite en la trompant et, comble d'humiliation, en retournant contre elle ses propres armes. Il joue la gauche en faisant sa politique à laquelle il donne — au moins en ce qui concerne l'affaire algérienne — réalité et substance. Les uns et les autres victimes d'un trop grand art, ne sauraient être joués et contents.